

*Sorties à la journée, séjours
en France et en Europe*

**VOYAGES
INDIVIDUELS**

2024

ÉDITO

Chers Clients, Chers amis,

C'est avec un grand plaisir que mon équipe et moi-même vous présentons notre nouvelle brochure pour l'année 2024. Nous espérons vivement que vous trouverez votre bonheur parmi les nombreuses propositions d'excursions journées, de sorties spectacles et de séjours.

Votre envie inaltérable de découvertes, de rencontres et d'évasions nous pousse, cette année encore, à organiser de nouveaux programmes de visite aux quatre coins de la France et de l'Europe ainsi qu'à nouer des partenariats avec les meilleurs prestataires pour vous proposer toujours plus de belles nouveautés. Par ailleurs, nous n'avons pas oublié les grands classiques, qui continuent de vous séduire années après années.

Ces derniers mois, le monde du transport est en pleine transition énergétique. Depuis septembre 2023, nous avons choisi de faire rouler l'ensemble de notre flotte au biocarburant afin de réduire l'empreinte carbone. Ainsi lors de vos déplacements avec les Voyages GAL, vous participez pleinement à la décarbonisation et à la préservation de notre environnement à tous.

J'en profite également pour féliciter toute mon équipe, qui par son dévouement contribue chaque jour à développer nos services... Un grand Bravo !

Au nom de toute l'équipe des Voyages Gal, je vous souhaite la bienvenue à bord de notre flotte.

Ludovic Gal, *Directeur Général*

SOMMAIRE

JANVIER

- P 8 SOLDES À LYON
- P 8-9 EXPOSITION « LES ANNÉES FAUVES »
À LA FONDATION GIANADDA
- P 9 LA FOIRE DE LA SAINT-OURS

FÉVRIER

- P 10 DÉJEUNER DE LA CHANDELEUR
- P 10 LE COUENNE MAN SHOW
- P 11 CARNAVAL DE NICE ET LA FÊTE
DES CITRONS DE MENTON
- P 11 LE SALON DE L'AGRICULTURE

MARS

- P 12 LE SALON DU 2 ROUES
- P 12 CITY BREAK À MILAN
- P 13 DÉJEUNER SPECTACLE AU CIRQUE IMAGINE
- P 14 LES ÎLES BORROMÉES & LEURS CAMÉLIAS
- P 15 LES BABOLERIES DE L'IRMANDE ET DÉJEUNER
BEIGNETS DE POMMES DE TERRE

AVRIL

- P 16-17 CIRCUIT DANS LES POUILLES
- P 18 SAVOIR-FAIRE DES MONTS DU LYONNAIS
- P 18 APRÈS-MIDI TULIPES À MORGES
- P 19 JOURNÉE GRENOBLOISE
- P 20-21 BALADE EN CORSE

MAI

- P 22 JOURNÉE SURPRISE
- P 23 SÉJOUR EN CHAMPAGNE, AU CŒUR
D'UNE RÉGION PÉTILLANTE
- P 24 LA VENDÉE ET SES FLORALIES
- P 25 LE MARCHÉ DE TURIN
- P 25 BERNADETTE DE LOURDES,
LE SPECTACLE MUSICAL

JUIN

- P 26-27 PRAGUE ET LA BOHÈME DU SUD
- P 28 AU FIL DES EAUX DU VERCORS
- P 28-29 LES PERLES DE LA BAVIÈRE
- P 29 L'ÉCOMUSÉE DU BOIS ET DE LA FORÊT
ET DÉJEUNER AU COL DE LA FORCLAZ
- P 30 LE PUY DU FOU
- P 31 LE MARCHÉ DE TURIN
- P 31 SOLDES À LYON
- P 32-33 VERSAILLES ET LES GRANDES
EAUX NOCTURNES

JUILLET

- P 34-36 TOURISME, BIEN-ÊTRE ET RANDONNÉE
EN ANDORRE
- P 37 LES BODIN'S GRANDEUR NATURE

AOÛT

- P 38 LE PUY DU FOU
- P 39 SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME
DE LA SALETTE

SEPTEMBRE

- P 40-41 AU CŒUR DE L'EUROPE, VOYAGE
AU LUXEMBOURG ET EN BELGIQUE
- P 42 LE PALAIS IDÉAL DU FACTEUR CHEVAL
- P 43 ET 1 ET 2 ET 3 TRAINS SUISSES
- P 44 LE MARCHÉ DE TURIN
- P 44-45 LE CHANTIER MÉDIÉVAL DE GUÉDELON,
UN VOYAGE AU MOYEN ÂGE
- P 46 FÊTE DE LA TRANSHUMANCE AU TYROL
- P 47 LA DESCENTE DES ALPAGES À CHARMÉY

OCTOBRE

- P 48 LES DÉLICES DE L'ISÈRE
- P 49-50 SÉJOUR EN PAYS BASQUE
- P 51 MUSÉE OPINEL ET MUSÉE DU FER
- P 52-53 SÉJOUR À PÉNISCOLA
- P 54 LE MARCHÉ DE TURIN
- P 54-55 LES CASTAGNADES...
CÉLÉBREZ LES CHÂTAIGNES EN ARDÈCHE

NOVEMBRE

- P 56 SALON ÉPOQU'AUTO : AUTOS & MOTOS ANCIENNES
- P 57 DÉJEUNER SPECTACLE AU CABARET LE MOULIN DU LAC
- P 57 WEEK-END EN LIBERTÉ À MARSEILLE
- P 58 JOURNÉE TRUFFÉE
- P 58 SALON INTERNATIONAL DU MACHINISME AGRICOLE
- P 59 SHOPPING DE NOËL À MARQUES AVENUE ROMANS

DÉCEMBRE

- P 60 REPAS DE NOËL AU RESTAURANT LES SAPINS
- P 60 LA FÊTE DES LUMIÈRES DE LYON
- P 61-62 CROISIÈRE SUR LE RHIN À LA DÉCOUVERTE DES MARCHÉS DE NOËL
- P 63-65 LE ROYAL PALACE ET LES MARCHÉS DE NOËL
- P 65 LE MARCHÉ DE TURIN

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ À TRAVERS CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VOYAGE.





TOILETTES À BORD



CLIMATISATION



VIDÉO / DVD



PRISE USB



CHOIX DU SIÈGE



MASSAGE PROCHE DE CHEZ VOUS



SIÈGES INCLINABLES



RÉFRIGÉRATEUR



LISEUSES / TABLETTES



CONDUCTEURS GRANDS TOURISME

L'ALLIANCE DU CONFORT, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CONVIVIALITÉ

Profitez du savoir-faire, de l'expérience culturelle de nos conducteurs Grand Tourisme, laissez-vous guider en toute sécurité à travers chaque étape de votre voyage en débutant par un excellent casse-croûte GAL (hors saison hivernale et si indiqué) qui saura ravir toutes les papilles et ce dans un vrai moment de convivialité. Installez-vous confortablement à bord de nos autocars Grand Tourisme Setra ou Mercedes, profitez du paysage sans vous soucier de la route, notre équipe est garante de votre bien-être et ce, à chaque étape de votre voyage.



ROULONS ÉCOLOGIQUE

Le développement durable est depuis de nombreuses années placé au centre de la stratégie générale et s'oriente vers 3 axes principaux : l'aspect sociétal, économique et environnemental. Notre dépôt construit en 2009, correspond aux exigences des nouvelles normes d'économie d'énergie. Nos autocars sont nettoyés grâce à notre station de lavage qui récupère les eaux de pluie et à l'utilisation de produits d'entretien biodégradables. Pour des raisons écologiques, nous récupérons les eaux utilisées après chaque lavage. Par mesure de sécurité et afin de limiter la surconsommation de carburant, nous utilisons les pneus Michelin à faible résistance sur les essieux moteurs et directeurs de nos véhicules. Aussi, notre service exploitation met tout en œuvre au quotidien pour optimiser les rotations entre deux services afin de limiter les kilomètres à vide et notre impact sur l'environnement. Quant à notre parc, il n'est désormais constitué que de véhicules EURO 6, répondant aux normes de pollution dernière génération.

De plus, depuis le printemps 2023 nous avons mis en service nos premiers autocars Mercedes Hybrides ainsi que des véhicules roulant au biocarburant.



VOTRE VOYAGE

Notre formule : tous nos tarifs (sauf mention contraire), incluent le transport en autocar grand tourisme, le casse-croûte GAL selon la saison, les repas du premier au dernier déjeuner avec boissons (1 bouteille de vin pour 4 personnes ; 1 dl par personne en Suisse, à chaque repas, sauf mention contraire, plus le café au déjeuner), l'hébergement en hôtel 2* ou 3* en chambre double, triple ou quadruple (en fonction des disponibilités), les visites telles que décrites au programme et enfin l'assurance multirisque pour les voyages et l'assurance rapatriement pour les journées. Supplément chambre individuelle : à partir de 40 € par nuit et par personne.

COMMENT RÉSERVER ?

En agence au sein de nos bureaux à Pers-Jussy du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Par téléphone :

- Au 04 50 43 05 87
(service Voyages Individuels)

Par e-mail :

tourisme@voyagesgal.com
gferrini@voyagesgal.com



Prochainement
sur notre site
www.voyages-gal.com

Vous n'aurez plus qu'à confirmer votre inscription par règlement d'un acompte de 30 % à la réservation et le solde un mois avant le départ. Les chèques de solde sont encaissés avant le départ. Vous pouvez régler par carte bancaire, chèque, espèces (maximum 1 000 euros sauf pour les résidents hors France) ou chèques vacances.

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ ET REMISES

Lors de la première inscription, chaque participant ou couple, se verra attribuer une carte de fidélité informatisée qui cumulera des points.

Pour 1 € dépensé dans un voyage ou une journée en brochure, votre carte de fidélité sera créditée d'1 point.

Vous cumulerez des points et bénéficierez des remises suivantes :

- 500 points = 15 € de remise
- 2 000 points = 60 € de remise
- 5 000 points = 150 € de remise

En plus de notre nouveau programme de fidélité « 1 € - 1 point », vous pouvez bénéficier d'une remise supplémentaire pour vos anniversaires de mariage.

Nous offrons 5 % de remise sur le prix forfaitaire d'un voyage pour votre 10^e, 20^e, 30^e, 40^e, 50^e anniversaire de mariage. Le voyage devra impérativement s'effectuer dans un délai de 1 an suivant l'anniversaire. Pour bénéficier de cette remise, il faudra nous présenter votre livret de famille.

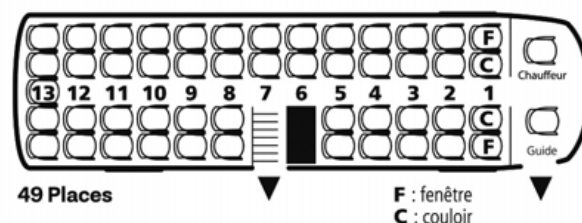
Ces deux remises sont applicables sur le forfait de base, hors suppléments divers et ne sont pas cumulables.

NOS SERVICES

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS VOTRE INSCRIPTION

Sous réserve de disponibilités, nous vous offrons la possibilité de choisir votre place au moment de votre réservation.

N'hésitez pas à l'indiquer à notre Chargée de Voyages, les places étant affectées dans l'ordre des inscriptions.



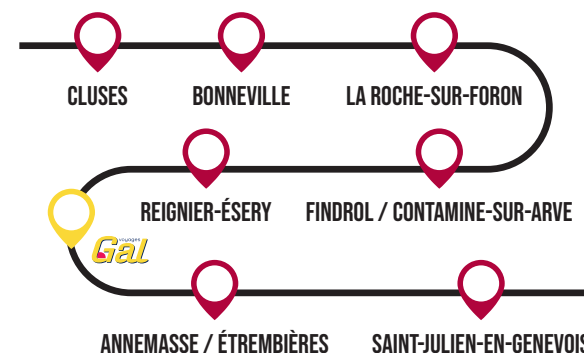
7 POINTS DE RAMASSAGE À VOTRE DISPOSITION

Tous nos voyages partent de notre siège à Pers-Jussy, où un parking privé est mis à votre disposition pour stationner votre véhicule.

De plus, nous vous proposons les points de ramassage suivants, en fonction des itinéraires empruntés :

- Reignier-Ésery - Mairie
- Annemasse / Étrembières - Parking Centre Commercial Migros (à côté du McDonald's)
- Saint-Julien-en-Genevois - Gare SNCF
- La Roche-sur-Foron - Les Afforêts
- Bonneville - Parking péage proche ATMB
- Cluses - Parking Autoport à proximité du restaurant l'Ours
- Annecy - Pringy péage nord

Pour toute autre demande, n'hésitez pas à en parler à votre Chargée de Voyages lors de votre inscription.





BONS CADEAUX

À la recherche d'une idée cadeau originale pour la fête des mères, Noël, un anniversaire ou tout simplement pour faire plaisir ? Offrez un bon cadeau à l'un de vos proches !

2 possibilités :

- Vous avez trouvé dans notre catalogue LA sortie idéale qui fera plaisir ? Contactez-nous et réserver dès maintenant.
- Vous hésitez entre plusieurs sorties ? Offrez un bon cadeau de la valeur de votre choix et laissez la décision à la personne qui recevra le bon cadeau.

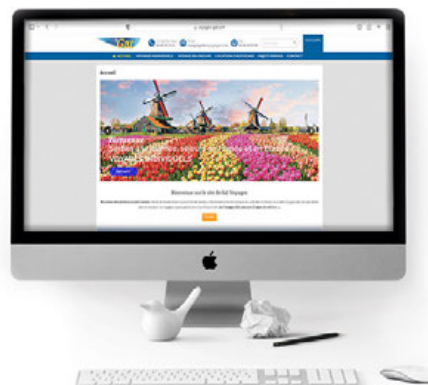
Contactez le service des Voyages Individuels au 04 50 43 05 87.

NOTRE SITE INTERNET

Vous pouvez toujours consulter notre site internet à l'adresse www.voyages-gal.com. Il vous permet notamment de :

- Suivre en temps réel les disponibilités et les éventuelles modifications d'itinéraires, de dates.
- Découvrir les nouvelles sorties que nous ajoutons à notre programmation en cours d'année.
- Réserver et payer vos sorties directement sur le site Internet via un module de paiement sécurisé.
- Consultez les offres de voyages « à compléter » avec nos groupes constitués.
- Signaler en ligne vos objets oubliés lors de votre sortie.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.



POUR SATISFAIRE ENCORE ET TOUJOURS NOS CLIENTS...

Les assurances annulation et / ou rapatriement sont désormais incluse(s) dans nos tarifs afin de faciliter vos démarches en cas d'annulation.

Chaque participant sera automatiquement assuré : plus de doute possible quant au choix de l'assurance ni de regrets en cas de non-souscription au moment de l'annulation. Les Voyages Gal s'occupent des démarches, du suivi de votre dossier et restent votre unique interlocuteur !

- Nous savons que les repas font partie des temps forts de vos journées et voyages.

Afin de ne pas gâcher ce moment convivial et festif, nous vous invitons à nous communiquer dès votre réservation, toute allergie ou intolérance alimentaire ainsi que vos régimes spécifiques.

En effet, nous choisissons un menu unique pour l'ensemble du groupe mais nous serions heureux de vous proposer un menu alternatif à condition d'être prévenus à l'avance pour en informer le restaurateur.



- Les Estigal.

Depuis quelques saisons maintenant, nous organisons une programmation estivale spéciale, en vous proposant une sortie à la journée par semaine durant tout l'été. Ce rendez-vous étant très attendu par bon nombre d'entre vous, nous réitérerons cette offre à l'été 2024 et vous ferons parvenir le programme au printemps prochain.

- Notre brochure pour les groupes constitués.

Si vous êtes responsable d'une association, d'un club d'un comité d'entreprise etc.

Contactez-nous au 04 50 43 05 87 (service groupe) ou par mail cguinet@voyagesgal.com pour recevoir un exemplaire de notre brochure dédiée aux groupes constitués.

En panne d'inspiration ?
Vous y découvrirez nos meilleures idées d'excursion en groupe !



FORMALITÉS POUR UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Les États de l'Union Européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte d'identité comme document de voyage.

Il est possible de voyager dans ces pays, sans passeport, avec une nouvelle carte (format carte bancaire) ou avec une ancienne carte (plastifiée bleue). L'ancienne carte, si elle est en cours de validité, peut être utilisée pour voyager ou séjourner dans l'Union Européenne jusqu'en 2031.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 et si vous étiez majeur au moment de sa délivrance, sa durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans.

Les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles acceptaient les anciennes cartes d'identité (plastifiées bleues) en apparence périmées mais dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Andorre ; Bulgarie ; Croatie ; Estonie ; Grèce ; Hongrie ; Islande ; Italie ; Lettonie ; Luxembourg ; Malte ; Monaco ; Monténégro ; République tchèque ; Saint-Marin ; Serbie ; Slovaquie ; Suisse.

Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position mais tolèrent habituellement les anciennes cartes d'identité (plastifiées bleues) en apparence périmées mais dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Suède ; de l'Espace Schengen ; Liechtenstein ; Vatican ; Albanie, Macédoine du Nord, Bosnie-Herzégovine.

Les autorités des pays suivants acceptent les anciennes cartes d'identité (plastifiées bleues) en cours de validité mais n'acceptent pas celles, en apparence périmées, dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Belgique ; Lituanie ; Norvège ; Irlande ; Roumanie.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.





JANVIER



30 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

FRANCE

SAMEDI 13 JANVIER 2024

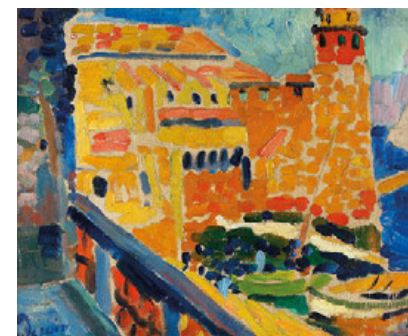
Soldes à Lyon

**Profitez de cette journée à Lyon
pour faire de bonnes affaires.**

Départ de Pers-Jussy à 7 h en direction
de Lyon. Le car vous déposera au centre
commercial Part-Dieu ou place Bellecour
en plein centre-ville. La journée est
à vous. Déjeuner libre. Départ
de Lyon en fin d'après-midi.



NOUVEAU



SUISSE

MARDI 16 JANVIER 2024

Exposition « Les Années Fauves » à la Fondation Gianadda

**Peintures, sculptures et céramiques
emblématiques des années fauves parent
la Fondation de couleurs flamboyantes.**

Départ de Pers-Jussy à 10h. Route vers le restaurant pour le déjeuner. L'après-midi découverte de l'exposition temporaire « Les Années Fauves » (visite commentée dans un premier temps puis libre dans un second). La Fondation Pierre Gianadda expose une centaine d'œuvres provenant du Musée d'Art moderne de Paris et aussi de musées français et de collections privées. Un groupe de peintres expose leurs œuvres en exaltant la couleur pure au Salon d'Automne en 1905. Cet excès chromatique choque le public et Louis Vauxcelles, découvrant un buste d'Albert Marque s'exclame : « Donatello parmi les fauves » ! La phrase fait mouche et fauve devient éponyme du Fauvisme, premier mouvement d'avant-garde du XX^e siècle. Matisse, Mangin, Derain, Vlaminck, Rouault, Marquet, Dufy, Braque etc. participent de cette libération des tonalités. Les œuvres exposées illustrent cette technique picturale avec la construction de l'espace par la couleur pure : on transpose et la sensation le dispute à l'émotion. La Seine et les villages de Chatou, de Collioure, d'Argenteuil et la Normandie font partie des paysages allumés par les Fauves. Les inventeurs du Fauvisme créent avec « une énergie vitaliste » un feu d'artifices dans le concert de l'art du XX^e siècle. Retour après la visite.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY



84 €

ITALIE

MERCREDI 31 JANVIER 2024

La Foire de la Saint-Ours

Artisanat et savoir-faire. Comme chaque année, nous vous proposons de prendre part à la Foire de la Saint-Ours, hymne à la créativité des gens de la montagne.

Départ de Pers-Jussy à 6h30 en direction d'Aoste. Journée libre pour découvrir le millier d'exposants qui présentent le fruit de leur travail. Toutes les activités traditionnelles sont représentées : sculpture et décoration sur bois, transformation de la pierre ollaire, du fer forgé et du cuir, tissage des draps, étoffe en laine travaillée sur d'anciens métiers à tisser en bois, puis dentelles, objets en osier, objets domestiques, escaliers en bois, tonneaux... Retour en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / BONNEVILLE / CLUSES



40 €



FÉVRIER

FRANCE

VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

83 €

Déjeuner de la chandeleur

Le Chef Jean et son équipe font parler leur créativité pour vous proposer un menu gourmand et savoureux.

Départ de Pers-Jussy à 11 h en direction de la Grange à Jules. Déjeuner avec en dessert la traditionnelle crêpe de la chandeleur. L'après-midi, place au spectacle « L'immense Cabaret Minuscule », un concentré tonique de magie, de danse, de belles chansons, de déringolades et de clown burlesque. Retour en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY



73 €

FRANCE

MARDI 13 FÉVRIER 2024

Le Couenne Man Show

Une pépite bugiste et familiale dans un château du XIII^e siècle !

Départ de Pers-Jussy à 10 h 15 en direction de Groslée-Saint-Benoit dans l'Ain. Au cœur d'un charmant petit village du Bugey se trouve une ancienne demeure datant du XIII^e siècle, où vous rencontrerez Jean-Marc, viticulteur depuis 20 ans. Ce passionné de la vigne et du vin vendange encore à la main et foule les raisins avec ses pieds. Pour vous faire apprécier ses vins, la famille Lyandrat vous propose un repas convivial et joyeusement animé autour d'un feu de cheminée, précédé d'un lâcher de saucisses, cuites à l'alambic, unique au monde ! Retour en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

FRANCE

VENDREDI 23 FÉVRIER ► LUNDI 26 FÉVRIER 2024

4
jours

*Carnaval de Nice et la Fête
des citrons de Menton*

C'est reparti pour 4 jours de fête !

VENDREDI 23 FÉVRIER

Départ à 6h par l'autoroute en direction de Nice.
Arrêt casse-croûte en cours de route. Déjeuner
au restaurant en route. Installation et dîner à l'hôtel.

FRANCE

MERCREDI 28 FÉVRIER ► JEUDI 29 FÉVRIER 2024

2
jours

*Le salon
de l'agriculture*

**Un rendez-vous mythique.
Deux jours de convivialité
autour de cet incontournable
des Voyages GAL.**

SAMEDI 24 FÉVRIER

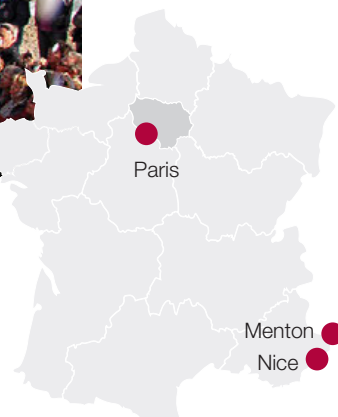
Après le petit-déjeuner, la matinée sera consacrée à la visite guidée de Nice.
Déjeuner au restaurant en ville. L'après-midi, vous assisterez à la Bataille de
fleurs (places assises) sous le thème « Roi de la Pop Culture ». Cette année
encore, jusqu'à 100 000 fleurs seront lancées au public ! Dîner au restaurant.
Après le repas, vous assisterez au Corso carnavalesque illuminé
(places assises). Retour à l'hôtel en transport en commun (tram).

DIMANCHE 25 FÉVRIER

Après le petit-déjeuner, départ pour Menton où vous visiterez les Jardins
Biovès, décors incroyables de motifs d'agrumes. Déjeuner au restaurant.
L'après-midi, place au Corso des Fruits du Soleil (places assises) dont
les chars décorés défilent au bord de mer au son d'orchestres
et groupes folkloriques sur le thème « d'Olympie à Menton ».
Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

LUNDI 26 FÉVRIER

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route
du retour par l'Autoroute du Soleil. Déjeuner
au restaurant puis continuation vers la Haute-Savoie.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

775 €

MERCREDI 28 FÉVRIER

Départ dans la nuit du mardi au mercredi aux alentours
de minuit. Casse-croûte. Journée et déjeuner libres sur le salon.
En fin de journée, vous rejoindrez votre hôtel pour vous installer.
Le soir, dîner-croisière sur la Seine. Retour à l'hôtel et nuit.

JEUDI 29 FÉVRIER

Après le petit-déjeuner, départ pour une seconde
journée au salon de l'agriculture. Déjeuner libre.
Puis vous prendrez la route du retour en fin de journée.

NOUVELLE FORMULE

DÎNER CROISIÈRE À BORD D'UN BÂTEAU PARISIEN.



RAMASSAGES :
PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES /
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

340 €



MARS

FRANCE

SAMEDI 9 MARS 2024

Le Salon du 2 roues

**Venez rouler, échanger,
découvrir, tester, rencontrer
et vibrer au rythme
de votre passion !**



Départ de Pers-Jussy à 7 h 30 en direction de Lyon. Journée libre sur le salon. Avec + de 400 exposants sur + de 130 000 m², le salon du 2 roues réunit tous les passionnés de la moto, du quad, du scooter. Profitez de l'évènement pour rencontrer les accessoiristes, collectionneurs et les grandes marques. Déjeuner libre. Retour en fin d'après-midi.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**



42 €



ITALIE

SAMEDI 9 MARS ► DIMANCHE 10 MARS 2024

City Break à Milan

**Profitez de ce week-end pour découvrir
les incontournables de Milan en toute liberté !**

SAMEDI 9 MARS

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Milan. Journée et déjeuner libres pour découvrir la ville à votre rythme et selon vos envies : musée, shopping, gastronomie, visite... vous aurez l'embarras du choix. Déjeuner libre. En fin de journée, rendez-vous pour un apéritif dans le quartier des navigli, canaux artificiels construits entre 1179 et le XVI^e siècle. Dîner libre. Nuit à l'hôtel.



2
jours

DIMANCHE 10 MARS

Deuxième journée libre à Milan.
Déjeuner libre et retour en fin d'après-midi.

189 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / BONNEVILLE / CLUSES

FRANCE

JEUDI 14 MARS 2024

Déjeuner Spectacle au Cirque Imagine

Dans l'ambiance feutrée d'un chapiteau baroque, 18 artistes internationaux vous embarquent dans un univers incroyable, où la féerie du cirque côtoie le glamour du cabaret.



13

85 €

Départ de Pers-Jussy à 9h en direction de Vaulx-en-Velin pour assister au déjeuner spectacle.
Au programme : magie, surprises et performances grâce aux incroyables numéros circassiens, aux tableaux chorégraphiés résolument modernes, et aux numéros de musique live. Après le spectacle, place à la danse !
Retour en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



VENDREDI 22 MARS ► DIMANCHE 24 MARS 2024

3
jours*Les Îles Borromées & leurs camélias****Vous serez émerveillés par la beauté du Lac majeur en fleur !*****585 €**

14

VENDREDI 22 MARS

Départ de Pers-Jussy à 7 h puis route vers l'Italie par le Simplon. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite des jardins botaniques de la Villa Taranto. L'aspect actuel des jardins de la Villa Taranto n'est pas un fruit spontané, mais le résultat d'une longue réalisation entreprise en 1931 par le capitaine Mc Eacharn. Entrer dans les jardins de la villa, c'est comme partir en voyage à travers des pays éloignés. Route vers l'hôtel, installation, dîner et nuitée.

SAMEDI 23 MARS

Après le petit-déjeuner, visite d'une pépinière de Camélias. Continuation vers Baveno et embarquement pour la visite des îles. Premier arrêt sur l'île des Pêcheurs. Déjeuner au restaurant. Puis vous reprendrez le bateau vers Isola Bella. Visite guidée du palais Borromées et visite libre des jardins. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, dîner et nuitée.

DIMANCHE 24 MARS

Départ pour Locarno et son parc des camélias. Visite libre de l'exposition qui regroupe plus de 200 variétés magnifiquement exposées par des jardiniers experts, pour mettre en pleine lumière une plante qui représente une vraie richesse du patrimoine botanique présent dans les jardins privés et publics de la région de Locarno. Déjeuner au restaurant puis retour par le tunnel du Mont-Blanc.



**PERS-JUSSY / PAS DE RAMASSAGE POSSIBLE CAR
NOTRE AUTOCAR EFFECTUERA UNE « BOUCLE »**

FRANCE

NOUVEAU

JEUDI 28 MARS 2024

Les baboleries de l'Irmande et déjeuner beignets de pommes de terre

**L'Irmande saura captiver son auditoire
avec ses baboleries émaillées d'humour
et d'anecdotes.**

Départ de Pers-Jussy à 11 h en direction de la vallée verte pour un repas convivial de beignets de pomme de terre. Après le repas, rendez-vous à Habère-Poche pour le spectacle : « Les Baboleries de l'Irmande » : C'est décidé : à la sortie de la petite messe, l'Irmande, agricultrice des années 60, ne retournera pas à la ferme pour s'occuper de ses vaches et effectuer les travaux quotidiens. Non ! Elle veut elle aussi, tout comme son mari, profiter du tourisme qui s'installe dans la vallée. D'ailleurs elle montera dans le premier bus qui passe et emmènera les passagers par monts et par vaux à la découverte de ses contrées entre Vallée Verte et Léman. Retour en fin d'après-midi.



15

83 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY





AVRIL

ITALIE

9
jours

DU JEUDI 4 AVRIL ► VENDREDI 12 AVRIL 2024

Circuit dans les Pouilles

**Direction le talon de la botte italienne
et partez à la découverte de cette région
préservée du sud de l'Italie.**

JEUDI 4 AVRIL

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de l'Italie.
Arrêt casse-crôte en cours de route. Déjeuner au restaurant.
Dîner et nuit dans la région d'Ancône.

VENDREDI 5 AVRIL

Petit-déjeuner puis route vers Termoli où vous rencontrerez votre guide.
Déjeuner au restaurant. En milieu d'après-midi, visite de Vieste, une
ancienne colonie grecque. Promenade dans le bourg médiéval et ses
maisons blanchies à la chaux. Dîner et nuit dans la région de Vieste.



SAMEDI 6 AVRIL

Après le petit-déjeuner, continuation vers le Mont Sant'Angelo,
où se trouve le sanctuaire de Saint Michel, lieu de pèlerinage depuis
le VI^e siècle. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, poursuite vers Trani,
important marché viticole avec son ancien port entouré de vieilles
maisons. Sa splendide cathédrale romane, l'une des plus belles
des Pouilles, construite entre le XI^e et le XIII^e siècle et dédiée
à Saint-Nicolas, le Pèlerin. Dîner et nuit dans la région de Bisceglie.

DIMANCHE 7 AVRIL

Petit-déjeuner, puis route vers Castel del Monte. Découverte du château
de Frédéric II, singulière structure octogonale scandée par huit tours,
elles-mêmes octogonales de 24 mètres de haut, construite en 1240
par Frédéric II de Souabe. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite
de Bari. Visite guidée de la capitale de la province des Pouilles et grand
port de l'Adriatique. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement.



1545 €

LUNDI 8 AVRIL

Petit-déjeuner puis visite des Grottes de Castellana. Déjeuner. L'après-midi, visite d'Alberobello au cœur de la région des « trulli », curieuses constructions de pierres plates classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dîner et nuit à l'hôtel.

MARDI 9 AVRIL

Petit-déjeuner puis visite d'Ostuni et de sa cathédrale. En fin de matinée, arrêt dans un domaine agricole pour une dégustation d'huile d'olive, puis déjeuner. L'après-midi, visite de Lecce, qui fût une riche cité romaine, puis la capitale d'Otrante. Jouissant d'une grande prospérité au XVII^e siècle, la ville abrite des monuments médiévaux d'un exubérant décor baroque. Dîner et nuit dans la région de Lecce.



MERCREDI 10 AVRIL

Après le petit-déjeuner, continuation vers Taranto et son musée national archéologique, où vous découvrirez de remarquables collections de l'art et de la civilisation de la Grande Grèce ainsi que l'immense château entrepris en 1480 par Ferdinand d'Aragon (extérieur). Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous rejoindrez Matera, au cœur d'une région longtemps restée dans la mouvance de Constantinople, pour une visite guidée. Visite d'une maison grotte. Dîner et nuit dans la région de Matera.

JEUDI 11 AVRIL

Petit-déjeuner matinal puis vous prendrez la route du retour. En fin de matinée, visite libre de l'abbaye de Montecassino. Déjeuner au restaurant. Dîner et nuit à Castiglione Fiorentino.

VENDREDI 12 AVRIL

Petit-déjeuner, puis route vers la Haute-Savoie. Arrêt-déjeuner en cours de route. Arrivée dans la soirée.

⚠ Il s'agit d'un circuit. Par conséquent vous changerez plusieurs fois d'hôtel.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON / BONNEVILLE / CLUSES





FRANCE

MARDI 9 AVRIL 2024

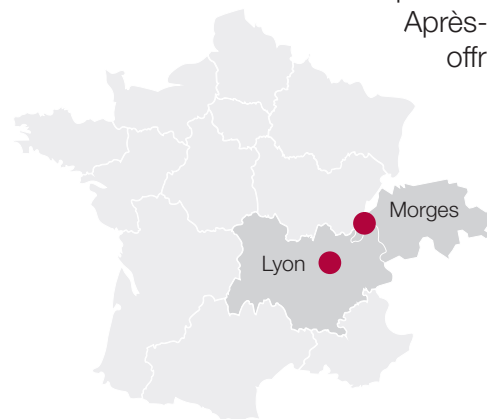
NOUVEAU

Savoir-faire des monts du lyonnais

Voyage d'atelier en atelier à la découverte des savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui.

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Chazelles-sur-Lyon. Arrêt casse-croûte en cours de route. Le matin, visite de l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon. Dans un premier temps, découvrez avec votre guide les étapes de fabrication du chapeau, à partir du poil de lapin : fonctionnement des machines, démonstration de mise en forme d'un chapeau et métiers associés. Puis visite libre de la galerie mode qui vous permettra d'explorer les chapeaux dans l'histoire depuis le Moyen-Âge jusqu'aux créations de haute-couture. Plus de 400 couvre-chefs sont exposés dont les modèles de Jean-Paul Gaultier, Yves Saint-Laurent, Pierre Cardin, Paco Rabanne, Hermès. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite de la maison des métiers de Saint-Symphorien-sur-Coise qui présente sous forme d'ateliers vivants les savoir-faire inhérents au passé et au présent des Mont du Lyonnais comme le travail, du bois, du cuir, la salaison et le tissage. Retour après la visite.

89 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



28 €

SUISSE

MARDI 16 AVRIL 2024

Après-midi tulipes à Morges

Chaque année, au printemps, la ville de Morges se pare de ses plus belles couleurs à l'occasion de la Fête de la Tulipe.

Départ de Pers-Jussy à 12 h 30 par les autoroutes suisses. Après-midi libre au Parc de l'Indépendance de Morges offrant un spectacle floral de plus de 140 000 fleurs qui vous permettront de découvrir plus de 300 variétés différentes de tulipes réunies sous le thème « Pays du Monde ». Un rendez-vous très attendu, dans un site exceptionnel face aux Alpes. Retour en fin d'après-midi après une pause goûter.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

NOUVEAU

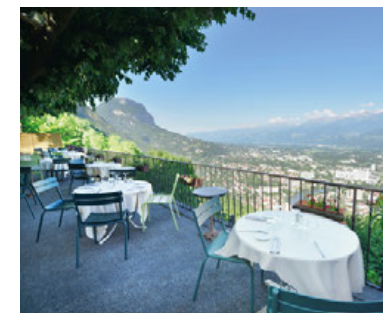
FRANCE

JEUDI 25 AVRIL 2024

Journée Grenobloise

Prenez de la hauteur à l'occasion de cette journée à Grenoble.

Départ de Pers-Jussy à 7 h en direction de Grenoble. Arrêt casse-croûte en cours de route. Montée à la Bastille en empruntant les célèbres "bulles" de l'un des premiers téléphériques urbains au monde (après Rio de Janeiro et Cap Town), construit en 1934. Puis visite du Musée des Troupes de Montagne. Le Musée des Troupes de Montagne est consacré à un corps d'armée exceptionnel, établi en 1888. Surplombé 200 mètres plus haut par le mémorial dédié aux soldats de montagne, ce musée rappelle aussi que l'histoire de la Bastille et de Grenoble est étroitement imbriquée à celle des Troupes de montagne. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, temps libre pour admirer librement le magnifique panorama sur la ville et sur les massifs environnants : la Chartreuse, le Vercors et la chaîne de Belledonne jusqu'au Mont-Blanc. Retour en fin d'après-midi.



Le restaurant est situé à 300 mètres après la gare supérieure du Téléphérique et le chemin est légèrement en pente. Il faudra s'y rendre à pied.



89 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

8
jours

1730 €

CIRCUIT :
Bastia
Île Rousse
Cap Corse
Calvi
Bonifacio

20

FRANCE

DU VENDREDI 26 AVRIL ► VENDREDI 3 MAI 2024

Balade en Corse

Un séjour entre terre et mer sur l'île de beauté.

⚠ Il s'agit d'un circuit. Par conséquent vous changerez une fois d'hôtel et passerez deux nuits sur le ferry. Les croisières des 4^e et 6^e jour sont soumises aux conditions météorologiques. En cas de mauvais temps, la croisière pourra être annulée et remplacée par une autre visite.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

VENDREDI 26 AVRIL

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de Toulon avec arrêt casse-croûte en cours de route. Déjeuner au restaurant. Embarquement, installation en cabine et dîner à bord.

SAMEDI 27 AVRIL

Petit-déjeuner à bord et arrivée à Bastia. Promenade guidée à travers le quartier de Terra-Vecchia puis départ à la découverte du cap Corse, une péninsule plongeant dans la mer, bordée par des zones sauvages, appelée aussi « le doigt de Dieu ». Poursuite par Pinu, et concert de chants corse. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, traversée de Nonza, pittoresque village médiéval perché en nid d'aigle sur une falaise. Route vers le golfe de Saint Florent et remontée par le désert de l'Agriate. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée à Ile Rousse.

DIMANCHE 28 AVRIL

Visite de l'Île Rousse, fondée par Pascal Paoli père de la patrie au 18^e siècle et découverte de son célèbre marché couvert, une véritable vitrine du terroir local qui bat son plein depuis 137 ans. Continuation jusqu'au nid d'aigle de Sant'Antoninu et visite du plus vieux village de Corse. Cette halte permettra d'arpenter ses ruelles, de passer sous les voûtes à venelles et découvrir un édifice d'art roman : la trinità d'Aregnu. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite pédestre de Calvi, ancienne cité génoise fortifiée qui revendique la naissance de Christophe Colomb dans sa vieille citadelle dominant la mer. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

LUNDI 29 AVRIL

Route en direction du "cœur de l'île", le Niolu, que l'on rejoint par Le site de la Scala di santa Régina ; passage du col de Verghju, le plus haut de l'île (1465 m), traversée des forêts de Valdu' Niellu et l'Aitone aux majestueux pins « larici » et descente par les impressionnantes Gorges de la Spelunca jusqu'au splendide golfe de Porto. Arrêt dans le site classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco : le site des calanques de Piana, ces rochers de granite sculptés par les éléments font partie des plus beaux paysages corses. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, croisière pour découvrir les calanques de Piana par la mer. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

MARDI 30 AVRIL

Le matin, départ par la route « Balanina » en direction de Corte pour une visite guidée de la cité paoline et de la citadelle. Déjeuner au restaurant. Puis, route par la magnifique vallée du Tavignano, zone agricole, où agrumiculture, viticulture et élevage se côtoient. Continuation jusqu'au golfe de Porto Vecchio et promenade dans la cité du sel. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée à Porto Vecchio.

MERCREDI 1^{ER} MAI

Petit-déjeuner puis départ pour une journée à Bonifacio. Mini croisière en bateau pour découvrir les falaises calcaires percées de grottes. Temps libre sur le quai Comparetti. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite de cette « cité fondée par les ligures », tourmentée par des assauts, où le caractère sacré est marqué par ses nombreux édifices religieux. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

JEUDI 2 MAI

Départ par la vallée de l'Ortolu, arrêt à la Casa di Roccapina. Visite du musée niché dans une ancienne maison cantonnière pour découvrir l'histoire de la région, ses légendes, ses corsaires, ses naufrages. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, route vers Ajaccio et visite pédestre de la ville impériale. Embarquement, dîner et nuit à bord.

VENDREDI 3 MAI

Après le petit-déjeuner à bord, débarquement à Toulon. Retour vers la Haute-Savoie avec déjeuner en cours de route.





MAI

JEUDI 2 MAI 2024

22

Journée Surprise

***De retour après plusieurs années d'absence,
l'équipe des Voyages GAL a pris plaisir
à organiser une journée surprise.
Saurez-vous vous laisser tenter ?***

Départ de Pers-Jussy à 6h.
Arrêt casse-crôte en cours de route.
Déjeuner au restaurant.
Retour en début de soirée.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**



110€



NOUVEAU

FRANCE

DU LUNDI 13 MAI ► VENDREDI 17 MAI 2024

*Séjour en Champagne,
au cœur d'une région
pétillante*

**Un vignoble unique ! Découvrez,
un riche patrimoine historique
et culturel, la cathédrale de Reims,
et des vignobles inscrits au patrimoine
mondial de l'humanité.**

LUNDI 13 MAI

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Colombey-les-Deux-Églises. Arrêt casse-crôte en cours de route. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite libre du mémorial Charles de Gaulle puis continuation vers l'hôtel. Installation, dîner et nuitée.

MARDI 14 MAI

Départ vers Reims pour la visite guidée de la cathédrale et du quartier qui l'entoure. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite des caves Pommery pour découvrir librement la vie souterraine et l'histoire de cette extraordinaire maison de Champagne inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. En fin d'après-midi, visite guidée de la biscuiterie Fossier, la maison du biscuit rose. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

MERCREDI 15 MAI

Le matin, découvrez les Vignobles de Champagne en petit train pour découvrir le travail de la vigne et le savoir-faire des vignerons. Rencontre avec le vigneron pour une visite de cave et une dégustation à la découverte des méthodes d'élaboration du champagne. Déjeuner dans un caveau typique. L'après-midi, route vers le fort de la Pompelle et visite de ce lieu de mémoire majeur de la Première Guerre mondiale qui retrace l'expérience des hommes et la dureté des combats en Champagne et à Reims. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

JEUDI 16 MAI

Embarquement pour une croisière commentée au cœur des vignobles de Champagne, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, pour découvrir les paysages champenois, la navigation sur la rivière Marne, la faune et la flore locale. Puis visite d'Epernay, la capitale du champagne en petit train. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, découvrez les paysages du parc naturel régional de la montagne de Reims avec un arrêt coup d'œil aux faux de Verzy, des hêtres tortillards aux formes singulières, dont l'origine reste encore obscure pour les botanistes. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

VENDREDI 17 MAI

Après le petit-déjeuner, retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.

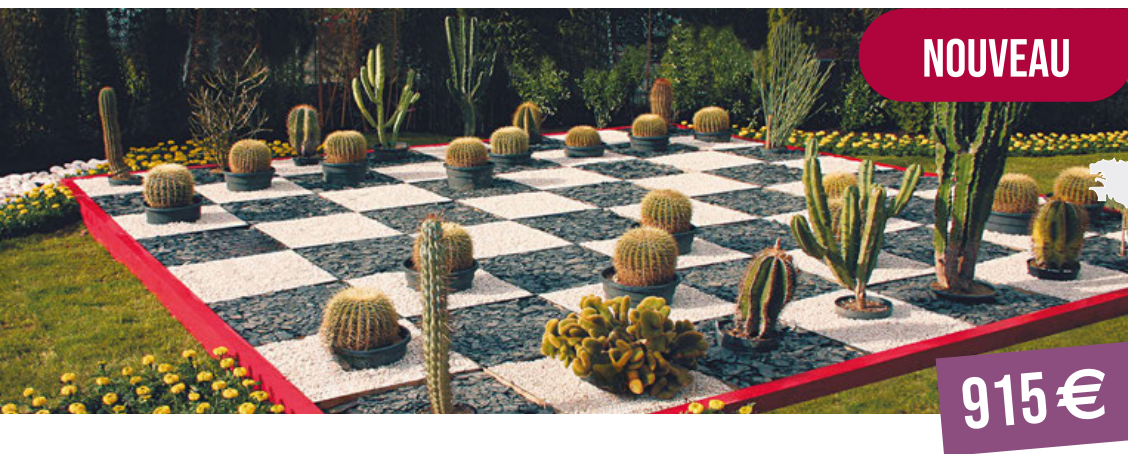


**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**

890 €

5
jours





Après-midi libre pour découvrir la 13^e édition des Floralies Internationales autour du thème « Jeux de fleurs » en clin d'œil aux Jeux Olympiques. Dîner sur place. Le soir, place au spectacle nocturne « Lyriade Florale » représentant un ensemble de tableaux autour de la beauté du végétal qui viennent s'amplifier pour faire résonner, danser et célébrer les « Jeux de fleurs ». Retour à l'hôtel et nuitée.

VENDREDI 24 MAI

Le matin, visite guidée en autocar des chantiers navals de Saint-Nazaire. France, Queen Mary 2, Harmony of the Seas... autant de paquebots de légende construits à Saint-Nazaire. Construction navale, propulsion des navires de demain, éolien en mer : la visite des chantiers navals vous plonge au cœur d'une aventure industrielle rare révélant des savoir-faire d'exception. Visite Ile-de-France (1927), Normandie (1935), France (1962)... bienvenue à bord de ces paquebots de légende ! Vous embarquez pour une grande aventure : une traversée transatlantique. Dans les pas des passagers d'hier, explorez les ponts, les coursives, les cabines, les salons... et découvrez des objets authentiques exceptionnels, véritables trésors de paquebots. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, route vers Guérande pour une visite des marais salants en petit train. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

SAMEDI 25 MAI

Petit-déjeuner et retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner au restaurant en cours de route.

FRANCE

DU MARDI 21 MAI ► SAMEDI 25 MAI 2024

24

La Vendée et ses Floralies

5
jours

Un séjour iodé et un évènement floral et végétal.

MARDI 21 MAI

Départ de Pers-Jussy à 5 h en direction de la Vendée. Arrêt casse-croûte et déjeuner au restaurant. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

MERCREDI 22 MAI

Le matin, balade commentée en petit train, à la découverte du nord de l'île de Noirmoutier au cours de laquelle vous pourrez apprécier les différents paysages et particularités de son histoire, de ses activités liées à la mer, à la terre, aux marais. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite de l'hôtel Jacobsen, centre des patrimoines maritimes. Vous en apprendrez plus sur la formation de l'île, le passage du Gois, la défense contre la mer, les arts décoratifs, la navigation et les échanges ou encore le phénomène balnéaire... Après la visite, rencontre avec un aquaculteur, pour découvrir comment une huître est créée naturellement en laboratoire, ainsi que son cycle d'élevage. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

JEUDI 23 MAI

Matinée libre à Saint Jean de Monts pour profiter du bord de mer. Déjeuner à l'hôtel.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**

ITALIE

SAMEDI 25 MAI 2024

Le Marché de Turin

Échappée italienne. Comme chaque année, nous organisons plusieurs journées au marché de Turin.

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de l'Italie. Arrêt casse-croûte en cours de route. Journée libre pour profiter du marché, des musées, des restaurants et des boutiques sous les arcades de la ville. Déjeuner libre. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

⚠ Pas d'arrêt à Gros Cidac sur le retour.



43 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON /
BONNEVILLE / CLUSES

NOUVEAU

FRANCE

DIMANCHE 26 MAI 2024

Bernadette de Lourdes, le spectacle musical

Une histoire extraordinaire.

Départ de Pers-Jussy à 11 h 30 en direction de Lyon. Début du spectacle à 15 h à la Halle Tony Garnier. Le Spectacle Bernadette de Lourdes est le récit des fascinantes et inspirantes apparitions mariales à la jeune Bernadette Soubirous. C'est à l'aide des comptes rendus officiels qu'il est possible de reconstituer l'aventure de Bernadette et d'en faire un spectacle touchant et fédérateur. Retour dans la soirée.



RAMASSAGE : PERS-JUSSY

89 €





JUIN

CIRCUIT :
Prague
Hluboka Nad Vltavou
Ceske Budejovice
Telc
Cesky Krumlov



NOUVEAU

8
jours

26

TCHÉQUIE

DU SAMEDI 1^{ER} JUIN ► SAMEDI 8 JUIN 2024

Prague et la Bohême du sud

Splendeurs méconnues de république Tchèque. Un joli périple où le contemporain se teinte de romantisme et où le Baroque, Gothique et Renaissance dessinent leurs différences sur fond de douceurs verdoyantes...

⚠ Il s'agit d'un circuit. Par conséquent vous séjournerez dans 4 hôtels différents.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. Arrivée vers Ratisbonne, dîner et logement.

DIMANCHE 2 JUIN

Visite guidée de Ratisbonne, cité médiévale de Bavière classée au patrimoine mondial de l'Unesco : hauts édifices, ruelles étroites, murs d'enceinte très épais et tours patriciennes lui confèrent un caractère exceptionnel. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, route vers la République Tchèque jusqu'à Prague. Installation à l'hôtel dans les environs, dîner et logement.

LUNDI 3 JUIN

Le matin, départ vers le Château de Prague, grande citadelle regroupant palais, cours, églises et jardins, et offrant une vue inoubliable sur la ville. Visite guidée du quartier : la cathédrale gothique Saint-Guy fondée en 1344, le palais royal siège des princes et des rois

jusqu'au XVI^e, la basilique Saint Georges, la ruelle d'or, rue de maisons lilliputiennes bordée d'échoppes. Déjeuner au restaurant.

Puis visite du pittoresque quartier de Mala Strana, qui foisonne de maisons bourgeoises, de palais transformés en hôtels de luxe, de magnifiques jardins... jusqu'au Pont Charles, le plus ancien d'Europe centrale qui reflète ses trente statues sur les eaux de la Vltava. Croisière sur la Vltava. Dîner et logement.

MARDI 4 JUIN

Visite guidée de la Vieille Ville, avec son labyrinthe de ruelles médiévales et sa grande Place, bordée de demeures colorées : la tour Poudrière, l'église de Notre-Dame de Týn, l'église Saint-Nicolas, l'hôtel de ville et sa tour offrant une vue magnifique sur la ville, l'horloge astronomique qui s'anime à chaque heure au son d'une cloche tirée par un squelette... Déjeuner au restaurant. L'après-midi, découverte guidée du Quartier juif, le plus petit : les 3 synagogues, l'hôtel de ville juif, le cimetière où s'enchevêtrent plus de 12 000 pierres tombales... Dîner et logement à l'hôtel.

MERCREDI 5 JUIN

Départ vers la Bohême du Sud jusqu'à Hluboka Nad Vlatavou. Visite guidée du Château le plus romantique des Châteaux tchèques ! Bâti sur un éperon rocheux qui surplombe la Vltava, d'origine royale, remanié en style Tudor par le prince Schwarzenberg qui s'inspira du château de Windsor, il possède de magnifiques intérieurs aménagés et de très beaux jardins à l'anglaise. Déjeuner au restaurant et poursuite vers Ceske Budejovice, capitale de la Bohême du Sud. Visite guidée de cette belle cité fondée en 1265 dont la place principale, quadrangulaire est la plus vaste d'Europe. Promenade à travers les ruelles typiques : la Tour Noire et ses 72 m de haut, la fontaine de Samson... Dîner et logement dans les environs.

JEUDI 6 JUIN

Visite guidée de la brasserie Budvar à Ceske Budejovice suivie d'une dégustation. Départ vers Telc, exquise petite citée entourée d'étangs qui s'organise autour d'une vaste place triangulaire présentant

un magnifique ensemble de maisons bourgeoises à pignons et à arcades parfaitement préservées et un superbe Château Renaissance. Déjeuner au restaurant... puis temps libre dans les ruelles. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

VENDREDI 7 JUIN

Route vers Cesky Krumlov, second ensemble historique le mieux conservé de République Tchèque, véritable joyau architectural. Visite guidée du centre historique, avec ses ruelles tortueuses, ses maisons bourgeoises, son Château... Déjeuner au restaurant. Route vers l'Allemagne. Dîner et logement dans les environs de Kufstein.

SAMEDI 8 JUIN

Petit-déjeuner et retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**



95 €

FRANCE

JEUDI 6 JUIN 2024

Au fil des eaux du Vercoirs

Entre Isère et Drôme, le Bateau à Roue et le Jardin des Fontaines Pétrifiantes vous proposent une expérience unique.

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Saint-Nazaire-en-Royans. Arrêt casse-croûte en cours de route. Le matin, embarquez à bord d'un bateau à roue pour un voyage au fil de l'eau, un vrai moment de détente suspendu dans le temps. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, profitez d'une visite guidée du Jardin des Fontaines Pétrifiantes. Cette visite vous emmènera dans un univers où chaque courbe, chaque relief ont été pensés, dessinés, structurés. Puis, déambulez dans le Jardin à votre rythme, dans cet espace alliant poésie et idées folles tout droit sorties de l'imagination des équipes de jardiniers. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

⚠ Le parcours comprend de nombreuses marches d'escaliers et n'est malheureusement pas adapté aux personnes à mobilité réduite, en déambulateurs et aux personnes ayant des difficultés à marcher et à trouver l'équilibre.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

NOUVEAU

ALLEMAGNE

DU MARDI 11 JUIN ► VENDREDI 14 JUIN 2024

Les Perles de la Bavière

La Bavière... et ses villages pittoresques, sa capitale Munich, ses châteaux merveilleux, sans oublier le panorama sur les Alpes, vous serez charmé !

820 €

MARDI 11 JUIN

Départ de Pers-Jussy à 6 h 30 en direction de la Bavière. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

MERCREDI 12 JUIN

Départ vers Füssen pour une croisière sur le lac Forggensee. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite audioguidée du château de Neuschwanstein. La construction de l'idyllique château débuta en 1869 sur commission du timide et excentrique Roi Louis II, qui le fit construire pour pouvoir se retirer de la vie publique. Les murs furent érigés avec de la brique recouverte de pierre calcaire de teinte claire en guise de revêtement. Après son décès en 1886, la construction du château fut suspendue et le château de conte de fées fut ouvert au public. Walt Disney a visité ce château et s'en est inspiré pour le château de la Belle au bois dormant à Disneyland. Retour à l'hôtel dîner et nuitée.

⚠ Pour la visite du château de Neuschwanstein, le car n'est pas autorisé à accéder au site. Il faudra emprunter une navette et compter 15 minutes à pied en pente jusqu'au château.

JEUDI 13 JUIN

Le matin départ vers Munich, la capitale de la Bavière pour une visite guidée. Munich possède une grande richesse culturelle ainsi qu'une atmosphère particulière, mélange de joie de vivre, de tolérance et de traditions. Vous découvrirez la vieille ville avec les églises Saint-Michel et Notre-Dame, le Marienplatz, la Résidence. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite d'une brasserie et dégustation de bière. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

VENDREDI 14 JUIN

Retour vers la France et déjeuner en cours de route.

4
jours



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENVOIS



FRANCE

VENDREDI 14 JUIN 2024

L'écomusée du bois et de la forêt et déjeuner au col de la Forclaz

Une belle journée par chez nous !

Départ de Pers-Jussy à 8h30 en direction de Thônes pour la visite de l'écomusée du bois et de la forêt. Le site propose un authentique voyage dans le temps grâce à la visite vivante et interactive d'une ancienne scierie du 19^e siècle fonctionnant à la force de l'eau, où l'on découvre la vie du scieur et ses outils, et de nombreuses démonstrations de sciage. Puis route vers le col de la Forclaz pour un déjeuner au-dessus du lac d'Annecy. Retour en fin de journée.

⚠ Le car ne pourra pas vous déposer devant le restaurant. Il faudra s'y rendre à pied et l'accès est en pente.

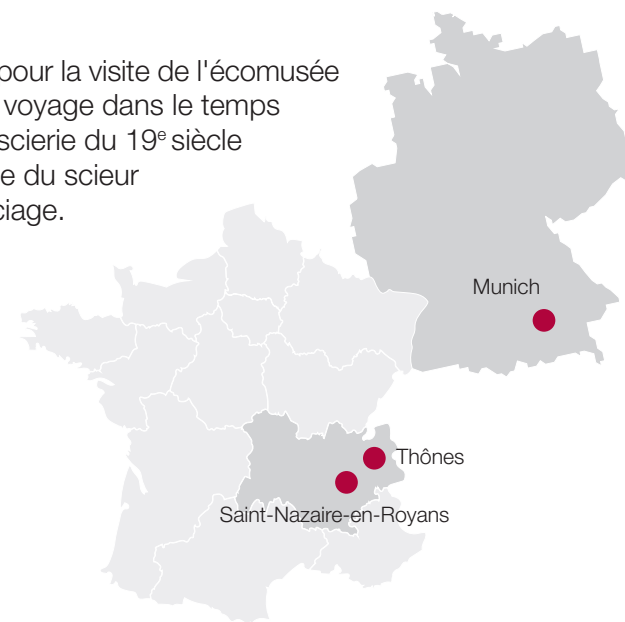


RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON



73€

29



FRANCE

DU JEUDI 20 JUIN ► DIMANCHE 23 JUIN 2024

Le Puy du Fou

Faites le plein de spectacles grandioses
et d'aventures pour toute la famille.

4
jours

JEUDI 20 JUIN

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 avec un casse-croûte en cours de route. Déjeuner au restaurant. Installation et dîner à l'hôtel dans les environs du parc.

VENDREDI 21 JUIN

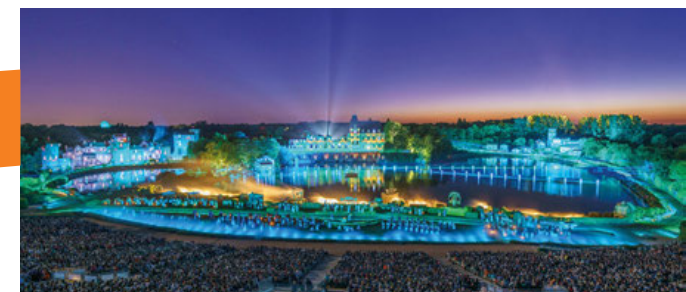
Journée au Parc du Puy du Fou, élu à 2 reprises « Meilleur parc d'attraction du monde ». Déjeuner pris sur place. Repas du soir sur place, suivi de la Cinescénie. Il s'agit du plus grand spectacle de nuit, durant lequel des milliers de comédiens et des centaines de chevaux retracent les 700 dernières années de l'histoire de la région. Retour à l'hôtel et nuit.

SAMEDI 22 JUIN

Deuxième journée au Puy du Fou. Déjeuner libre. Dîner pris sur place. Retour à l'hôtel et nuit.

DIMANCHE 23 JUIN

Départ de l'hôtel après le petit-déjeuner. Déjeuner en cours de route. Arrivée à Pers-Jussy en fin de journée.



RAMASSAGES :
PERS-JUSSY /
REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES /
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

620 €

ITALIE

SAMEDI 22 JUIN 2024

Le Marché de Turin

Échappée italienne. Comme chaque année, nous organisons plusieurs journées au marché de Turin.

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de l'Italie. Arrêt casse-croûte en cours de route. Journée libre pour profiter du marché, des musées, des restaurants et des boutiques sous les arcades de la ville. Déjeuner libre. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

⚠ Pas d'arrêt à Gros Cidac sur le retour.



43 €



30 €



RAMASSAGES :

PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES /
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

31

FRANCE

SAMEDI 29 JUIN 2024

Soldes à Lyon

Profitez de cette journée à Lyon pour faire de bonnes affaires.

Départ de Pers-Jussy à 7 h en direction de Lyon. Le car vous déposera au centre commercial Part-Dieu ou place Bellecour en plein centre-ville. La journée est à vous. Déjeuner libre. Départ de Lyon en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON /
BONNEVILLE / CLUSES



NOUVEAU

FRANCE

DU VENDREDI 28 JUIN ► DIMANCHE 30 JUIN 2024

Versailles et les grandes eaux nocturnes

Entrez dans la demeure officielle des rois de France et ne manquez pas le célèbre spectacle des « Grandes eaux Nocturnes » qui sublime les jardins.

3
jours



475 €



33

VENDREDI 28 JUIN

Départ de Pers-Jussy à 5 h en direction de Versailles avec un arrêt casse-croûte en cours de route. Déjeuner au restaurant puis après-midi libre pour se balader dans le parc du château de Versailles. Au-delà des jardins, ce parc de 800 hectares s'étend autour de deux immenses pièces d'eau : le Grand Canal et la pièce d'eau des Suisses. Admirez le château dans son écrin de verdure. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

SAMEDI 29 JUIN

Journée libre pour découvrir à votre rythme l'ensemble du domaine de Versailles (Château, Grand Trianon, Petit Trianon, Hameau de la Reine, expositions temporaires, galerie des Carrosses, jardins)

Déjeuner et dîner au restaurant. Le soir, spectacle « Les Grandes Eaux Nocturnes ». Découvrez un parcours féérique où bassins et bosquets sont mis en eau et en couleurs à la tombée de la nuit. Des artistes de la lumière font rayonner les jardins de mille feux et proposent aux promeneurs leurs surprenantes installations, effets aquatiques dans les allées et bosquets de Versailles. Feu d'artifice tiré devant le Grand Canal pour clore la soirée. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

DIMANCHE 30 JUIN

Retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



JUILLET

NOUVEAU

5
jours

ANDORRE

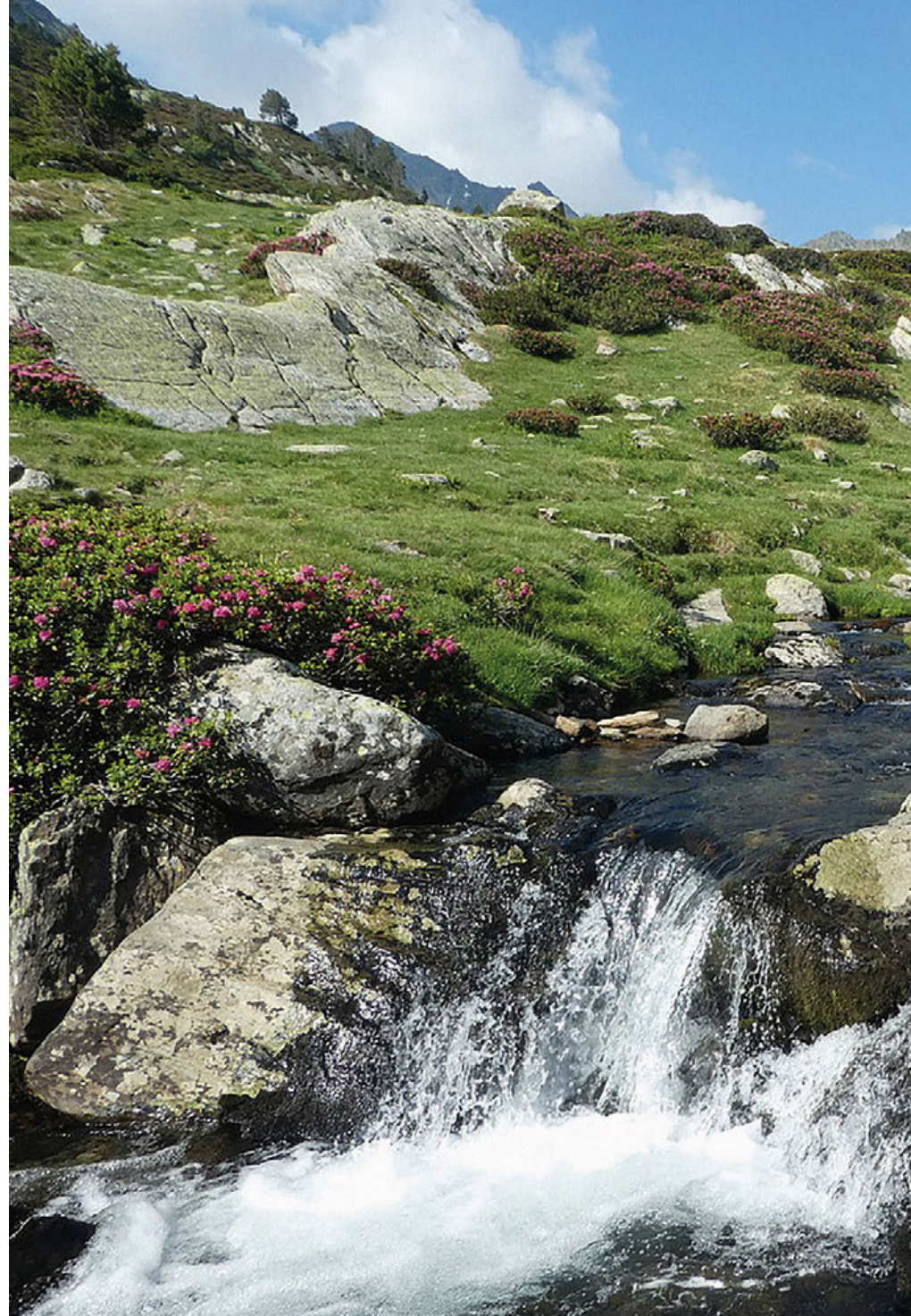
DU LUNDI 1^{ER} JUILLET ► VENDREDI 5 JUILLET 2024

34

Tourisme, Bien-Être et Randonnée en Andorre

**Vallées, lacs, montagnes, prairies, ravins, rivières...
Explorez l'Andorre sur des itinéraires de randonnée avec
le charme spécial que seuls les Pyrénées peuvent offrir.
Ajoutez à cela la découverte du patrimoine local,
des panoramas époustouflants et délasssez-vous dans
les eaux thermales du centre Caldea. Vous ne pourrez
revenir qu'émerveillé et détendu !**

Possibilité de matinée libre à la place des randonnées
pour les personnes qui ne souhaitent pas marcher.
Le guide se réserve le droit de modifier ou annuler
les sorties en fonction du niveau du groupe
ou des conditions météorologiques.





LUNDI 1^{ER} JUILLET

Départ de Pers-Jussy à 6h pour la principauté d'Andorre.
Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route.
Installation à l'hôtel, dîner et logement.

MARDI 2 JUILLET

Départ avec votre guide pour une première matinée de randonnée sur des terrains abrupts et pittoresques qui permettent de découvrir des endroits typiquement alpins. L'ensemble de Tristaina se compose de trois lacs. Le Lac Primer, le plus petit des trois, le Lac Del Mig, entouré de rochers et de cols et le Lac De Més Amunt, situé dans un milieu glaciaire de haute montagne, entouré d'un cirque formé par les flancs du Pic de Tristaina, haut de 2 878 mètres. À découvrir en début de parcours : le monument Arcalís 91 du sculpteur Mauro Staccioli. Ce spectaculaire anneau en acier de quatre mètres de diamètre cherche la symbiose entre les lois naturelles et les lois géométriques.

Distance : 4 km / Durée : ± 3 h

Dénivelé : ± 200 m / Niveau : modéré

Altitude de départ : 2 225 m

Retour à l'hôtel pour le déjeuner. L'après-midi, départ vers le Col d'Ordino (1980 m) pour rejoindre les vallées de la Valira d'Orient. Arrêt pour accéder au belvédère du Roc del Quer (± 400 m à pied avec dénivelé de ± 70 m). Une passerelle de 20 m de long dont seulement 8 reposent sur la terre ferme, tandis que les 12 restants sont au-dessus du vide avec un sol en verre transparent qui augmente la sensation de hauteur et donne l'impression de voler. Au bout, la sculpture d'un penseur (œuvre de l'artiste Miguel Ángel González) assis sur une poutre, imperturbable. Une vue panoramique à couper le souffle sur les vallées de Montaup et du Valira d'Orient. Ensuite continuation vers Meritxell. Visite du Sanctuaire de Meritxell, œuvre architecturale de Ricardo Bofill, avec un cloître ouvert, qui se caractérise par ses arcades en plein air et la salle des miracles. Elle abrite la statue de la Vierge de Meritxell, la sainte patronne du pays ainsi que d'autres statues de saints andorrans.

MERCREDI 3 JUILLET

Le matin, accès à l'espace thermoludique de Caldea. Le plus grand centre aquatique d'Europe à la montagne. Profitez d'installations uniques, conçues pour vous faire découvrir tous les bienfaits de l'eau thermale, sous toutes ses formes, de la vapeur à la glace. Riches en soufre, en minéraux et en sodium, onctueuses comme le plancton thermal, elles vous ressourceront. Déjeuner à l'hôtel. Départ vers Pal. Visite de l'un des villages de montagnes les mieux conservés de toute la principauté. Montée au Col de la Botella (2064 m) et arrêt au belvédère à côté de la célèbre sculpture « Tempête dans une tasse de thé » de l'artiste Dennis Oppenheim, pour profiter d'un superbe panorama sur toute la vallée, sur le Parc naturel de Sorteny et le Parc



naturel du Comapedrosa, où se dresse le plus haut sommet de la principauté ! Et de l'autre côté de la route, sur le torrent de Solanyó, la vallée de Setúria... Redescente vers La Massana. Visite de la Forge Rossell, exemple du patrimoine préindustriel d'Andorre. La forge a été transformée en Centre d'interprétation du fer, et permet de montrer grâce à un audiovisuel, le processus de transformation du minerai de fer en lingots et en outils. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

JEUDI 4 JUILLET

Deuxième matinée de randonnée de La Cortinada jusqu'à Sornàs à travers la bucolique vallée du Nord et découverte d'un élément traditionnel des pays méditerranéens : l'architecture en pierre sèche, une technique de construction reposant sur la seule utilisation de la force de gravité des pierres. Au cours du trajet, vous pourrez découvrir le patrimoine culturel d'Andorre au travers de ses bordas, de ses prés, de ses potagers, de ses murs en pierre sèche et de la maison-musée Cal Pal de La Cortinada, l'une des constructions les plus représentatives de l'architecture vernaculaire de la Principauté d'Andorre et un témoignage authentique de l'histoire nationale.

Distance : 4,7 km / Durée : ± 2/3 h

Dénivelé : ± 283 m / Niveau : facile

Altitude de départ : 1 340 m

Retour à l'hôtel pour le déjeuner. L'après-midi, découverte de la ville d'Andorre La Vieille, la capitale de la principauté. Promenade à pied dans ses vieux quartiers jusqu'à l'extérieur de la Casa de la Vall. Ancienne maison seigneuriale appartenant à la famille Busquets, achetée en 1702 par le Conseil de la Terre, pour devenir, le Parlement andorran. Temps libre. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

VENDREDI 5 JUILLET

Après le petit-déjeuner, retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.

660 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

FRANCE

DU MARDI 9 JUILLET ► JEUDI 11 JUILLET 2024

Les Bodin's grandeur nature

Pour la première fois, nous vous proposons
de (re)découvrir les Bodin's chez eux, à la ferme !

3
jours

550 €



MARDI 9 JUILLET

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de La-Roche-Posay avec un arrêt casse-croûte en cours de route. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite de la maison de George Sand située au cœur du Berry et entrez dans l'intimité d'une grande écrivaine du XIX^e siècle. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.



MERCREDI 10 JUILLET

Le matin, visite guidée de La-Roche-Posay pour découvrir l'histoire de cette ville thermale. Déjeuner à l'hôtel. L'après-midi, découvrez à votre rythme la cité royale de Loches. Bâtie sur un éperon rocheux et ceinturée d'une muraille, elle se compose de deux monuments majeurs : le donjon et le logis royal. Leurs constructions s'échelonnent sur cinq siècles, du XI^e au XVI^e siècle. Dîner au restaurant. Le soir, place au spectacle « Les Bodin's grandeur nature » : la mère Maria est une mamie ravageuse et autoritaire de 87 printemps, et le fils Christian est un grand benêt de 50 ans et puceau incurable. Au milieu de leurs bestiaux, chez eux, dans leur ferme, les Bodin's n'ont pas l'intention de se laisser marcher sur les charentaises par une effrontée venue de la capitale... Retour à l'hôtel et nuitée.

JEUDI 11 JUILLET

Matinée libre, déjeuner au restaurant et retour vers la Haute-Savoie.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

37



PUYDUFOU.

AOÛT

4
jours

FRANCE

DU JEUDI 22 AOÛT ► DIMANCHE 25 AOÛT 2024

Le Puy du Fou

*Faites le plein de spectacles grandioses
et d'aventures pour toute la famille.*

38

JEUDI 22 AOÛT

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 avec un casse-croûte en cours de route.
Déjeuner au restaurant. Installation et dîner à l'hôtel dans les environs du parc.

VENREDI 23 AOÛT

Journée au Parc du Puy du Fou, élu à 2 reprises « Meilleur parc d'attraction du monde ».
Déjeuner pris sur place. Repas du soir sur place, suivi de la Cinescénie. Il s'agit du plus grand spectacle de nuit, durant lequel des milliers de comédiens et des centaines de chevaux retracent les 700 dernières années de l'histoire de la région. Retour à l'hôtel et nuit.

SAMEDI 24 AOÛT

Deuxième journée au Puy du Fou. Déjeuner libre. Dîner pris sur place. Retour à l'hôtel et nuit.

DIMANCHE 25 AOÛT

Départ de l'hôtel après le petit-déjeuner. Déjeuner en cours de route. Arrivée à Pers-Jussy en fin de journée.



Les Epesses

620 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

FRANCE

4
jours

DU JEUDI 29 AOÛT ► DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Sanctuaire de Notre-Dame de La Salette

Spiritualité. Ressourcez-vous quelques jours à plus de 1 800 d'altitude, autour du lieu de l'apparition mariale de 1846.

JEUDI 29 AOÛT

Départ de Pers-Jussy à 8 h en direction de Myans pour une messe célébrée par un prêtre du sanctuaire. Déjeuner au restaurant. Continuation vers la La Salette-Fallavaux. Installation dans les chambres. Dîner et nuitée.

VENDREDI 30 AOÛT ET SAMEDI 31 AOÛT

Journées libres consacrées à la La Salette-Fallavaux. Petits-déjeuners, déjeuners et dîners pris sur place. Nuitées.

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Petit-déjeuner puis matinée libre. Après le repas de midi, il sera temps de penser au retour en Haute-Savoie. Casse-croûte à l'arrivée à Pers-Jussy.



340 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

39



SEPTEMBRE

BELGIQUE

LUXEMBOURG

NOUVEAU

DU DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE ► VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

40

*Au coeur de l'Europe,
voyage au Luxembourg
et en Belgique*

**N'attendez plus pour découvrir la patrie de la bière,
du chocolat et de la bande dessinée et laissez
vous séduire par son voisin, le Luxembourg,
le deuxième plus petit État membre
de l'actuelle Union européenne !**

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction du Luxembourg.
Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route.
Installation à l'hôtel, dîner et logement.

6
jours



LUNDI 2 SEPTEMBRE

Visite en petit train touristique de Luxembourg. Cette visite de la capitale suit un itinéraire où chaque escale est devant un site symbolique de l'ancien « Gibraltar du Nord ». La visite se concentre sur la vieille ville et vous fait découvrir le centre historique de la ville de Luxembourg. Puis route vers la vallée de la Moselle. Visite d'une cave et dégustation. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, balade en bateau sur la Moselle. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

1395 €



MARDI 3 SEPTEMBRE

Route vers la Belgique et visite libre de la citadelle de Dinant. Au cours de la visite de la Citadelle, vous serez plongé au cœur de l'histoire de celle-ci. En traversant les différents couloirs vous serez transporté dans le temps entre 1466 et 1914. Un site touristique exceptionnel riche en histoire et en patrimoine. En fin de matinée, embarquement pour un déjeuner-croisière sur la Meuse. Débarquement au Château De Freÿr pour une visite libre du Château et des jardins. Poursuite vers Louvain La Neuve et visite guidée du Musée Hergé. Installation à l'hôtel dans les environs de Bruxelles, dîner et logement.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Rendez-vous avec votre guide pour un tour panoramique de la capitale pour découvrir quelques-uns des quartiers les plus représentatifs de la ville : le cœur historique (parcouru à pied), le quartier royal et les Sablons, le Cinquantenaire et le district européen, les faubourgs résidentiels élégants où se côtoient tous les styles (dont l'Art nouveau et l'Art Déco) ainsi que l'incontournable Atomium. Déjeuner au restaurant et temps libre. En fin d'après-midi, visite guidée d'une brasserie avec dégustation. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Départ vers Bruges « la Venise belge ». Visite guidée à pied : la Grand Place et son beffroi, les Halles, la place du Bourg et ses 4 monuments que sont la Basilique de Saint-Sang, l'hôtel de ville, l'ancienne Greffe et le Palais du Franc de Bruges puis enfin le Béguinage et le Lac d'Amour.

Déjeuner au restaurant. Balade en bateau sur les canaux. Puis visite de Choco-Story : le Musée du chocolat plonge ses visiteurs dans l'histoire du cacao et du chocolat.

Des Mayas jusqu'aux fins gourmets d'aujourd'hui en passant par les conquérants espagnols.

Vous assisterez non seulement au processus de fabrication des chocolats mais vous pourrez aussi les déguster ! Retour à l'hôtel, dîner et logement.

VENDREDI 06 SEPTEMBRE

Retour vers la Haute-Savoie.

Déjeuner au restaurant en cours de route.

⚠ Vous changerez une fois d'hôtel durant ce séjour.



FRANCE

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024

Le palais idéal du facteur Cheval

**Encore mieux qu'au cinéma !
Venez découvrir ce palais unique au monde
construit sans aucune règle d'architecture classé
Monument historique en 1969.**

90 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY /
LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de Tain-l'Hermitage. Arrêt casse-croûte en cours de route. Le matin, visite libre de la Cité du Chocolat suivi d'un atelier « Le goût et ses mystères ». Partez à la découverte du plus énigmatique de nos sens. Percez ses secrets à travers différentes expériences sensorielles pour terminer par une dégustation de 2 chocolats. Déjeuner au restaurant. L'après-midi visite guidée puis visite libre du Palais Idéal du Facteur Cheval à Hauterives. Avril 1879. Ferdinand Cheval, facteur âgé de 43 ans, butte sur une pierre si bizarre lors de sa tournée qu'elle réveille un rêve. En autodidacte, il va consacrer 33 ans de sa vie à bâtir seul, un palais de rêve dans son potager, inspiré par la nature. Il inscrit sur son monument "travail d'un seul homme". Son palais de rêve est achevé en 1912. Au cœur d'un jardin luxuriant, il imagine un palais imaginaire, peuplé d'un incroyable bestiaire – pieuvre, biche, caïman, éléphant, pélican, ours, oiseaux... Mais aussi des géants, des fées, des personnages mythologiques ou encore des cascades, des architectures de tous les continents. Une œuvre architecturale aussi inclassable qu'universelle. Retour après la visite.



SUISSE

DU MARDI 3 SEPTEMBRE ► JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024

NOUVEAU

Et 1 et 2 et 3 trains suisses

Découvrez 3 tronçons du Glacier Express, du Bernina Express et du Goldenpass Panoramic. L'express le plus lent du monde est également le plus célèbre : en reliant St-Moritz à Zermatt, il permet de découvrir des prouesses techniques et des paysages exceptionnels. Avec le Bernina, vivez une belle aventure alpine, une ligne classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Le Goldenpass relie lui Montreux à Lucerne à travers l'Oberland bernois...

3
jours

MARDI 3 SEPTEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 8 h en direction de Montreux. Arrêt casse-croûte en cours de route. Embarquement vers midi à Montreux à bord du Goldenpass panoramique en direction de Gstaad. Vous découvrirez des paysages d'une richesse et d'une diversité incomparable. Déjeuner à Gstaad vers 13 h 30. Puis route vers Brig. Installation à l'hôtel dîner et nuitée.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

À Brig, embarquement à bord du Glacier Express pour l'une des plus belles aventures des chemins de fer suisses. Vous découvrirez des paysages fascinants, des villages pittoresques, la source des grands fleuves Rhône et Rhin. Déjeuner à bord. Après Disentis, vous entrerez dans la région des Grisons, jonction des grandes cultures du Nord et du Sud des Alpes. Une journée inoubliable... Arrivée à Chur. Visite guidée de la ville, la plus ancienne de Suisse. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Le matin, embarquement à Tiefencastel à bord du Bernina Express où vous découvrirez une vallée légendaire des Alpes. Véritable tour de force technique pour ce tracé plus que centenaire qui se fond harmonieusement dans la nature, joyau de l'époque des pionniers du rail. Plongée dans la vallée de Poschiavo, où souffle déjà l'air des montagnes italiennes. Des forêts de châtaignes succèdent au lac. À Brusio, un viaduc fait un cercle complet pour descendre vers Tirano, la première ligne italienne.



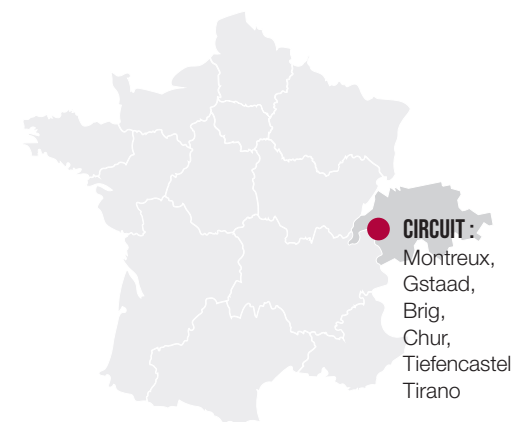
Il s'agit d'un circuit. Par conséquent vous changerez plusieurs fois d'hôtel.



PERS-JUSSY / PAS DE RAMASSAGE POSSIBLE
CAR NOTRE AUTOCAR EFFECTUERA UNE « BOUCLE »



785 €

**CIRCUIT :**

Montreux,
Gstaad,
Brig,
Chur,
Tiefencastel,
Tirano

ITALIE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

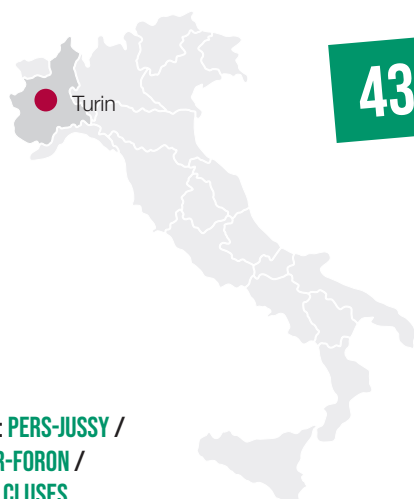
Le Marché de Turin

Échappée italienne. Comme chaque année, nous organisons plusieurs journées au marché de Turin.

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de l'Italie. Arrêt casse-croûte en cours de route. Journée libre pour profiter du marché, des musées, des restaurants et des boutiques sous les arcades de la ville. Déjeuner libre. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

⚠ Pas d'arrêt à Gros Cidac sur le retour. Itinéraire donné à titre indicatif. En attente des dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc.

44



43 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY /
LA-ROCHE-SUR-FORON /
BONNEVILLE / CLUSES



FRANCE

DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE ► JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Le chantier médiéval de Guédelon, un voyage au Moyen Âge

Ils bâtissent un château fort ! Au cœur de la Puisaye, dans l'Yonne, en Bourgogne, une quarantaine d'ouvriers relèvent un défi hors-norme : construire aujourd'hui un château fort selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge.

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 7 h en direction de Pouilly en Auxois. Arrêt casse-croûte en cours de route. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, embarquez pour une croisière commentée insolite sur le sommet du Canal de Bourgogne, point culminant de ce vaste ouvrage du XIX^e siècle. Apprenez-en davantage sur la vie des marins durant votre croisière en traversant la Voûte de Pouilly, souterrain illuminé de 3 333 mètres, puis vous passerez une écluse pour comprendre le fonctionnement du canal. Continuation vers l'hôtel, installation, dîner et logement.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Petit-déjeuner puis départ pour Treigny. Visite du Château de Guédelon. Carriers, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, bûcherons, forgerons, tuiliers, charretières, cordiers... transforment et valorisent la pierre, le bois, la terre présents sur le site pour vous livrer les secrets des bâtisseurs du Moyen Âge. Munis d'un plan de visite, partez librement à la rencontre des ouvriers. Prenez le temps d'échanger, d'observer... et découvrez le château en construction. Déjeuner sur le site. Retour en Haute-Savoie.

**2
jours****NOUVEAU****265 €**

RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



AUTRICHE

DU JEUDI 26 SEPTEMBRE ► LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Fête de la transhumance au Tyrol

Le Tyrol aux couleurs de l'automne et un évènement folklorique à découvrir sans tarder.

5
jours

46

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Départ à 5 h 30 en direction de l'Autriche. Arrêt casse-croûte et déjeuner au restaurant en cours de route. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

Visite guidée de la ville d'Innsbruck, construite dans la vallée de l'Inn et capitale tyrolienne avec son petit toit d'or. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, montée en funiculaire au tremplin du Bergisel qui vous offrira un panorama exceptionnel sur Innsbruck et les montagnes tyroliennes. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Après le petit-déjeuner, la matinée sera consacrée à la fête de la transhumance dans une ambiance de musique, la procession des vaches décorées symbolisant le retour des alpages.

Déjeuner sur place. L'après-midi, visite de Rattenberg, village médiéval réputé pour ses cristalleries. Visite de l'une d'entre elle. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Après le petit-déjeuner, la journée sera consacrée à la fête paroissiale de Kramsach, dans le cadre du musée des fermes tyroliennes avec des défilés de groupes folkloriques.

Déjeuner libre sur place.

L'après-midi, visite guidée du château de Tratzberg. Il représente à merveille ce qu'était un château du Tyrol au 16^e siècle et il est devenu l'un des monuments historiques les plus importants du pays. Dîner et logement à l'hôtel.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

Retour vers la France. Déjeuner en cours de route.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SUISSE

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

La descente des alpages à Charmey

**Authenticité et folklore assurés
à l'occasion de cette fête de montagne.**

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Charmey. Arrêt casse-croûte en cours de route. Matinée libre pour assister à cet événement qui célèbre la descente des troupeaux en plaine après un été passé dans les alpages. Sur place, marché aux fromages d'alpages, marché artisanal et animations musicales. Déjeuner libre. L'après-midi, visite de la Maison Cailler. Vous rêvez de visiter une vraie chocolaterie ? La maison Cailler vous ouvre les portes de l'univers du chocolat Cailler. Retour à Pers-Jussy en fin d'après-midi.



48 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



OCTOBRE



NOUVEAU

FRANCE

JEUDI 3 OCTOBRE 2024

Les délices de l'Isère

95 €

Une journée qui réjouira vos papilles !

Départ de Pers-Jussy à 6h 15 en direction de Vinay. Arrêt casse-croûte en cours de route. Visite guidée du Grand Séchoir. Emblématique de la région dauphinoise, la noix de Grenoble a une histoire, une belle histoire présentée et mise en scène au Grand Séchoir. Une muséographie surprenante et ludique propose une découverte complète de ce fruit succulent : contes et légendes du pays de la noix, machines de nuciculteurs d'hier à aujourd'hui, architecture des séchoirs, recettes gourmandes et gastronomie...

Cette visite sera suivie d'une dégustation. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite des caves de la Chartreuse, lieu historique de la distillerie. Depuis 1084, les moines chartreux sont ici, au cœur d'un massif dont le retrait a favorisé leur contemplation et leurs activités. Parmi celles-ci, sa très fameuse liqueur mondialement connue, la Chartreuse Verte. Dans la plus longue cave à liqueur du monde, vous saurez tout sur la liqueur, son histoire et profiterez d'une dégustation. Retour en Haute-Savoie.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

FRANCE

DU LUNDI 7 OCTOBRE ► SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

6
jours

Séjour en Pays Basque

*Partez à la découverte de cette région blottie entre océan et montagne :
une côte de rêve et un arrière-pays de collines verdoyantes :
le Pays basque dégage une authenticité et une douceur de vivre uniques.*



LUNDI 7 OCTOBRE

Départ de Pers-Jussy à 4 h en direction du Pays Basque.
Arrêt-casse-croûte et déjeuner en cours de route.
Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

MARDI 8 OCTOBRE

Départ pour Saint Jean Pied de Port étape des pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Visite guidée de la vieille ville navarraise de grès rouge. Découvertes des échoppes, de la porte

Saint Jacques de la Citadelle, de Vauban et promenade sur le chemin de ronde. Temps Libre pour flâner dans les ruelles pittoresques. En fin de matinée dégustation de Foie gras au Piment d'Espelette. Déjeuner à l'hôtel. Après le déjeuner excursions vers les villages basques : Ainhoa, magnifique Bastide du 17^e siècle, promenade dans la ville, rue aux maisons à colombages. Ensuite arrêt à Espelette, Capitale du Piment. Ancien village seigneurial aux maisons colorées. Visite de l'atelier du Piment. Continuation pour Ixassou, le village aux cerises au pied du Mont Artzamendi (la montagne de L'ours). Visite de sa petite église, parfait exemple de l'Église basque. Retour à l'hôtel dîner et nuitée.



930 €

MERCREDI 9 OCTOBRE

Le matin départ pour la maison d'Arnaga, maison du célèbre écrivain Edmond Rostand, l'auteur de Cyrano de Bergerac. Déjeuner au restaurant. Départ pour La Rhune avec son train à crémaillère : à 905 mètres d'altitude sur le sommet mythique du Pays Basque. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

JEUDI 10 OCTOBRE

Après le petit-déjeuner, départ pour Fontarrabie, petit port de pêche. La vieille ville fortifiée est édifiée sur un promontoire surplombant l'estuaire, face à la mer. Continuation par le Jaizkibel, montagne la plus occidentale des Pyrénées. Son point culminant est modeste : 542 mètres. Puis, découverte du Monte Igualdo : avec plus de 100 ans d'histoire, le funiculaire est le moyen de transport le plus populaire pour accéder au Mont Igueldo ; effectuez un voyage dans le temps dans ses wagons en bois et montez comme le faisaient les clients du casino et du salon de bal il y a des décennies. Déjeuner dans une cidrerie. Retour à l'hôtel dîner et nuitée.

VENDREDI 11 OCTOBRE

Départ pour Biarritz, ville Impériale au bord du Golf de Gascogne. Résidence d'été de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo. La ville offre une architecture de » station balnéaire du second empire. Tour panoramique de la ville. Temps libre. Déjeuner au restaurant. Après le déjeuner, continuation vers Saint Jean de Luz, située aux portes de l'Espagne ouverte sur l'Océan. Visite de la ville, le port, la place Louis XIV, la rue de la république et sa célèbre église qui accueille la cérémonie du mariage royal de Louis XIV et de Marie-Thérèse l'infante. Temps libre. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

SAMEDI 12 OCTOBRE

Retour en Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**



FRANCE

MARDI 15 OCTOBRE 2024

Musée Opinel et Musée du fer

**2 musées, 2 sites emblématiques
du patrimoine industriel de la Savoie.**

Départ de Pers-Jussy à 7 h30 en direction de Saint-Georges-d'Hurtières pour visiter les plus grandes mines de fer de Savoie. L'exposition raconte à travers la petite histoire du hameau de La Minière, la découverte du fer à Saint-Georges-d'Hurtières. Quatre espaces, trois petits films, une collection de minéraux pour retrouver l'environnement des mines et de la métallurgie. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, le musée Opinel vous accueille pour découvrir l'histoire du célèbre couteau savoyard. De l'ancienne forge à la présentation filmée des ateliers actuels, vous saurez tout de l'évolution de la fabrication. Retour après la visite.



NOUVEAU



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY /
LA ROCHE-SUR-FORON /
ANNECY**

NOUVEAU

ESPAGNE

DU JEUDI 17 OCTOBRE ► JEUDI 24 OCTOBRE 2024

Séjour à Péníscola

**Profitez de la douceur de l'automne
sur la côte espagnole.**

52

825 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

JEUDI 17 OCTOBRE

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 en direction de l'Espagne.
Arrêt casse-crôte et déjeuner au restaurant en cours de route.
Continuation vers Roses. Arrivée en fin de l'après-midi, installation, dîner, soirée dansante et logement.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Petit-déjeuner, et départ vers Peñíscola. Installation et déjeuner.
Après le repas départ en petit train touristique pour une excursion panoramique de Peñíscola et des alentours.
Dîner, soirée dansante et logement.

SAMEDI 19 OCTOBRE

Petit-déjeuner et visite guidée du Château de Peñíscola.
Déjeuner à l'hôtel. Après-midi départ pour la visite guidée de Morella, ville entourée par deux kilomètres de remparts sur une colline.
Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et logement.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Petit-déjeuner et départ sous la conduite de votre guide local à la découverte de Valence, la troisième ville d'Espagne. Promenade dans la vieille ville avec la Cathédrale, la Miguelete et le Palais de la Generalitat. Déjeuner au restaurant et visite du musée de Las Fallas.
Après le repas balade en bateau pour l'ancien golf marin transformé en lac d'eau douce. Retour à votre hôtel à Peñíscola.
Dîner, soirée dansante et logement.

LUNDI 21 OCTOBRE

Petit-déjeuner et départ pour la visite libre d'un marché local.
Déjeuner à l'hôtel. Après-midi départ pour la visite guidée de Sant Mateu. Découverte de cette ville dotée d'un riche patrimoine artistique.
Continuation vers Traiguera. Visite d'un atelier de poterie et de céramique traditionnelle avec démonstration. Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et logement.

MARDI 22 OCTOBRE

Petit-déjeuner et départ avec votre guide pour la découverte de Les Grottes de la Vall d'Uixo. Promenade en bateau sur une rivière souterraine. Déjeuner à l'hôtel et après-midi libre pour la découverte libre de la station. Dîner, soirée et logement.

MERCREDI 23 OCTOBRE

Petit-déjeuner et départ vers Roses. Arrivée à votre hôtel, installation et déjeuner. Après-midi départ de l'hôtel en petit train touristique pour faire le tour panoramique de Roses et des alentours. Visite d'une bodega avec dégustation et possibilité de faire des achats des produits de la région. Retour à l'hôtel, dîner, soirée et logement.

JEUDI 24 OCTOBRE

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route du retour.
Déjeuner en cours de route. Arrivée à Pers-Jussy dans la soirée.



ITALIE

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024

Le Marché de Turin

Échappée italienne. Comme chaque année, nous organisons plusieurs journées au marché de Turin.

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de l'Italie. Arrêt casse-croûte en cours de route. Journée libre pour profiter du marché, des musées, des restaurants et des boutiques sous les arcades de la ville. Déjeuner libre. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

⚠ Pas d'arrêt à Gros Cidac sur le retour. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2024.

54



43 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY /
LA-ROCHE-SUR-FORON /
BONNEVILLE / CLUSES





FRANCE

DU SAMEDI 26 OCTOBRE ► DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024

2
jours

Les castagnades... Célébrez les châtaignes en Ardèche

Une tradition d'automne : chaque année le cœur du parc naturel régional des Monts d'Ardèche bat au rythme des « Castagnades ».

SAMEDI 26 OCTOBRE

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 en direction d'Antraigues-sur-Volane. Arrêt casse-croûte en cours de route. Le matin, visite guidée d'Antraigues. Perché à 470 mètres sur son piton volcanique, Antraigues, classé « Village de caractère » a su conquérir le cœur de nombreux artistes, le plus connu d'entre eux étant l'artiste Jean Ferrat. Puis visite libre du musée La Maison Jean Ferrat. Vous découvrirez l'exposition "Jean des Encres, Jean des Sources" retraçant sa vie passionnante. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, temps libre dans le village pour découvrir les animations de la fête de la châtaigne. Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Après le petit-déjeuner, visite guidée de Joyeuse puis visite libre de l'Espace Castanea. Installé dans l'ancien couvent des Oratoriens au cœur de la cité médiévale de Joyeuse, Castanea vous accueille pour découvrir le châtaignier, son fruit délicieux et ses nombreuses variétés traditionnelles. Déjeuner au restaurant puis retour en Haute-Savoie.

55

260 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY



NOVEMBRE

FRANCE

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

Salon Époqu'Auto : autos & motos anciennes

**45^e édition, un rendez-vous incontournable
pour tous les amoureux de véhicules anciens.**

Départ de Pers-Jussy à 7 h30 en direction d'Eurexpo à Lyon. Journée libre sur le salon Plus de 800 exposants français et étrangers marchands et restaurateurs professionnels de voitures et de motos vous feront découvrir leurs univers. Découvrez également des spécialistes en pièces détachées, des artisans, des vendeurs de miniatures, de jouets, de journaux, de vêtements d'époque auxquels s'ajoutent des Clubs de Marques. Déjeuner libre. Retour en fin de journée.



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**



38 €



NOUVEAU



FRANCE

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Déjeuner spectacle au cabaret le Moulin du Lac

Venez découvrir un spectacle comme vous n'en avez jamais vu !

Départ de Pers-Jussy à 8 h 45 en direction du cabaret à Trivy. Déjeuner concocté par le chef. Tout au long du repas, les artistes vous proposent différentes animations dans la joie et la bonne humeur. À l'issue du déjeuner, ouvrez grand vos yeux, les artistes vous présentent la revue. Un grand moment de cabaret music-hall mêlant danse, chant, humour, magie, acrobaties sans oublier le célèbre French Cancan. Rencontre avec les artistes après le spectacle et retour.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

115 €



57

FRANCE

DU SAMEDI 16 NOVEMBRE ► DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024

Week-end en liberté à Marseille

Profiter de ce week-end pour découvrir la cité phocéenne à votre rythme.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 6 h en direction de Marseille. Déjeuner et après-midi libre. Musée, calanques, shopping, îles du Frioul, vous aurez l'embarras du choix. Installation à l'hôtel, dîner libre et nuitée.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Deuxième journée libre à Marseille. Déjeuner libre et retour en fin d'après-midi.

2
jours

NOUVEAU



145 €



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY



FRANCE

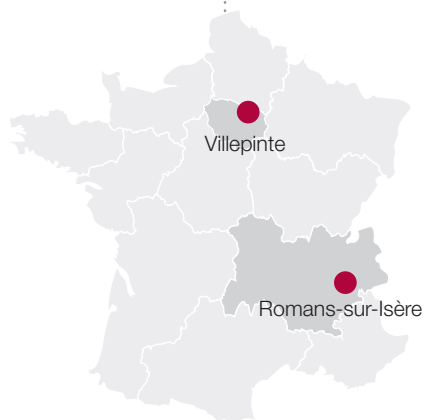
JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Journée truffée

90 €

Ne manquez pas cette journée consacrée au diamant noir de la cuisine française au cœur de la Drôme.

Départ de Pers-Jussy à 6 h 30 en direction de Romans sur Isère. Arrivée dans la Drôme des Collines vers 9 h 30 pour un accueil autour d'un café pendant lequel des explications vous seront données sur la culture de la Truffe. Puis visite de la truffière avec projection d'un film sur la vie de la truffe noire et balade dans les truffières. Déjeuner au restaurant sur place avec un menu autour de la truffe. Après cette journée riche en émotions gustatives, il sera temps de rentrer...



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE-SUR-FORON / ANNECY

FRANCE

DU DIMANCHE 24 NOVEMBRE ► LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

Salon International du Machinisme Agricole

280 €

Un salon international pour découvrir les solutions et technologies pour une agriculture performante et durable.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Départ dans la nuit du samedi au dimanche aux alentours de minuit en direction de Villepinte. Casse-croûte. Journée et déjeuner libres sur le salon. En fin de journée, vous rejoindrez votre hôtel pour vous installer et pour dîner. Après le repas, visite de la capitale illuminée en autocar. Retour à l'hôtel et nuit.

LUNDI 25 NOVEMBRE

Après le petit-déjeuner, départ pour une seconde journée au salon SIMA. Déjeuner libre. Puis vous prendrez la route du retour en fin de journée.

2
jours



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



59

FRANCE

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

Shopping de Noël à Marques Avenue Romans

À vous les promotions !

Départ de Pers-Jussy à 7 h en direction de Romans-sur-Isère. Profitez de cette journée libre pour parcourir les 150 marques du centre à prix outlet. Mode, cosmétiques, maroquinerie, maison, il y en a pour tous les goûts ! Déjeuner libre. Retour en fin de journée.



Romans-sur-Isère



**RAMASSAGES : PERS-JUSSY /
LA ROCHE-SUR-FORON /
ANNECY**



DÉCEMBRE

FRANCE

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

Repas de Noël au restaurant Les Sapins

95 €

Laissez-vous tenter par un déjeuner raffiné et convivial et fêtez Noël avant l'heure.

60

Départ de Pers-Jussy à 11 h en direction de Manigod.
Déjeuner de Noël raffiné au Restaurant Les Sapins puis animation musicale par Christophe Pessey ! Retour en fin d'après-midi.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / LA ROCHE SUR FORON



28 €

FRANCE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024

La Fête des Lumières de Lyon

Illuminez vos soirées d'hiver. Chaque année, Lyon s'embrase pendant quatre nuits d'émotion, de poésie et de magie.

Départ de Pers-Jussy à 13h. Baladez-vous à Lyon et profitez de sa célèbre Fête des Lumières, à votre rythme pendant cet après-midi et cette soirée libre. Comme chaque année, cet événement magique et spectaculaire vous en mettra plein la vue. Départ de Lyon vers 22h.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Croisière sur le Rhin à la découverte des marchés de Noël

Partez pour une croisière envoûtante au fil du Rhin au cours de laquelle vous découvrirez la forêt noire, terre de traditions dont les marchés de Noël illuminent les façades colorées. Vous pourrez également vous laisser séduire par l'atmosphère intime et chaleureuse de Colmar, ville d'art et d'histoire dont le patrimoine exceptionnel sert d'écrin à la fête, ou encore l'écomusée d'Alsace qui se transforme et se pare de ses plus beaux atouts : couronnes et guirlandes végétales et illuminations, tout est fait pour vous charmer.

4
jours



SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 en direction de l'Alsace. Arrêt petit-déjeuner en cours de route. Temps libre sur les marchés de Noël des villages Alsaciens. Déjeuner libre. Puis route vers Strasbourg. Embarquement en fin d'après-midi puis présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Dîner et soirée animée, nuitée à bord.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Matinée en navigation. Arrivée à Vieux-Brisach en fin de matinée. Déjeuner à bord. Départ en direction de Breithau pour la visite d'un atelier de fabrication d'horloges à coucou. L'horloge coucou de la Forêt-Noire est un véritable chef-d'œuvre de l'artisanat horloger. Les premières pendules à coucou ont été fabriquées dans la Forêt-Noire au XVIII^e siècle. Leurs finitions réalisées à la main ainsi que leurs mécanismes portent ces pendules au sommet du savoir-faire de l'horlogerie. Puis continuation vers Fribourg. Découverte de son marché de Noël. Situé en plein cœur historique de la ville, à côté de la place de la mairie et de la cathédrale, le marché de Noël de Fribourg vous plonge dans un univers unique, avec autour le cloître du couvent des cordeliers, l'église Saint-Martin et les façades colorées des deux hôtels de ville. Plus d'une centaine d'échoppes et de chalets trônent sur les places de la vieille ville : vous serez surpris par l'incroyable diversité de l'artisanat d'art traditionnel de la région. Retour à Vieux-Brisach dans une ambiance de Noël. Dîner à bord, soirée animée et nuitée.



LUNDI 9 DÉCEMBRE

Départ vers Ungersheim. À l'écomusée d'Alsace, revivez le Noël d'hier et d'aujourd'hui, c'est une immersion totale avec les "habitants" d'un village alsacien au début du XX^e siècle, au temps de l'Avent. Plongez dans un univers hors du temps et découvrez le plus grand musée à ciel ouvert de France. Retrouvez les traditions alsaciennes d'antan au gré des objets de famille, des odeurs de plancher ciré, de sapin... Explorez la grande allée avec ses lumières chatoyantes. Ici, les maisons s'habillent de parures végétales, d'éléments sonores et de guirlandes féeriques... Déjeuner dans un restaurant. Continuation vers Colmar. Laissez-vous séduire par l'atmosphère intime et chaleureuse de cette ville d'art et d'histoire dont le patrimoine exceptionnel sert d'écrin à la fête. Partout où le regard se pose, ce ne sont que des vitrines et maisons décorées, des successions de rues et de ruelles animées, où se mêlent des odeurs d'orange et de cannelle.

À la tombée de la nuit, un subtil jeu de lumière vient souligner les innombrables richesses architecturales allant du Moyen Âge au XIX^e siècle. Un sublime cheminement de lumières entraîne le promeneur à la découverte des cinq marchés de Noël, chacun blotti dans un cadre idyllique et dégageant une identité propre. Retour à bord à Vieux-Brisach. Dîner à bord, soirée animée et nuitée. Navigation de nuit vers Strasbourg.

MARDI 10 DÉCEMBRE

Petit-déjeuner à bord et débarquement. Visite guidée de Strasbourg. Temps libre puis déjeuner libre. Retour vers la Haute-Savoie.



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY / ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



FRANCE

DU JEUDI 12 DÉCEMBRE ► VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

Le Royal Palace et les marchés de Noël

**Depuis 1980 la scène du Royal, accueille
chaque année les plus grands artistes
de Music-Hall du monde entier.**

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Départ de Pers-Jussy à 5 h 30 et arrêt petit-déjeuner en cours de route.
Déjeuner spectacle au Royal Palace, le célèbre cabaret de Kirrwiller.
Dîner et nuit à l'hôtel.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

ournée et déjeuner libres pour profiter du marché de Noël de Strasbourg, le plus ancien marché de Noël de France, et l'un des plus anciens d'Europe. Avec plus de 300 chalets, ses kilomètres de guirlandes lumineuses et son grand sapin, Strasbourg est incontestablement LA capitale de Noël. Laissez-vous envoûter par son ambiance unique ! Retour en Haute-Savoie.



275 €



Kirrwiller



RAMASSAGES : PERS-JUSSY / REIGNIER-ÉSERY /
ÉTREMBIÈRES / SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



ITALIE

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2024

40 €

Le Marché de Turin

Échappée italienne. Comme chaque année, nous organisons plusieurs journées au marché de Turin.

Départ de Pers-Jussy à 6h en direction de l'Italie. Journée libre pour profiter du marché, des musées, des restaurants et des boutiques sous les arcades de la ville. Déjeuner libre. Retour à Pers-Jussy en début de soirée.

65



⚠ Arrêt à Gros Cidac sur le retour. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2024.



RAMASSAGES :

PERS-JUSSY / LA-ROCHE-SUR-FORON / BONNEVILLE / CLUSES

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIERES DE VENTE

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales et particulières de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout inscription à un séjour ou à une sortie (« Les Services ») proposés ou organisés à la demande par la société VOYAGES GAL (« Le Prestataire ») aux clients non professionnels (« Les Clients ou le Client »).

VOYAGES GAL propose à ses clients :

- des « Voyages Individuels » qui peuvent être soit des voyages (« Voyages ») soit des sorties (« Voyage A la Place Journée), que VOYAGES GAL préorganise ;
 - des « Voyages de Groupe » qu'elle organise à la demande d'un Groupe préconstitué d'un minimum de 20 personnes (« Le Groupe »). Lorsque le client est un « Groupe », VOYAGES GAL aura pour seul interlocuteur le membre du Groupe désigné comme représentant celui-ci (« Le Responsable du Groupe »).
- Les caractéristiques principales des prestations sont présentées sur les documents commerciaux de VOYAGES GAL.

Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute inscription. Le choix et l'achat d'un séjour ou d'une sortie est de la seule responsabilité du client.

Dans le cadre des bons cadeaux que propose VOYAGES GAL et pour l'application des présentes conditions de vente, il est précisé que le client s'entend de la personne dont le nom figure sur le bon et qui participe au voyage ou au séjour, indépendamment de l'auteur du ou des paiements.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des voyages ou sur Internet.

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout client préalablement à toute inscription et prévautront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Toute inscription à un voyage ou à un séjour par le client implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales et particulières de vente dont il déclare avoir pris connaissance. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur au jour de l'inscription.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

VOYAGES GAL, SAS au capital de 80.000 Euros dont le siège est à PERS-JUSSY (74930)

45 impasse des Contamines – ZA Les Contamines

Immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro SIREN 402 582 977,

Certificat d'immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IMO74100170

Garantie financière par la Banque Populaire des Alpes

Responsabilité civile par Bourille Assurances Generali

ARTICLE 2 - INSCRIPTIONS

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

Pour les « Voyages Individuels » :

- inscription et versement par le client de l'acompte visé à l'article 4 ci-dessous,
- confirmation de l'acceptation de la commande par Voyages GAL,
- encaissement par VOYAGES GAL de l'intégralité de l'acompte dû conformément à l'article 4 ci-dessous, et sous réserve des places disponibles.

Pour les « Voyages de Groupe » :

- pour des services donnant lieu à l'établissement d'un devis et/ou proposition préalable :

- établissement de ce devis par Voyages GAL. À cet égard, le client s'engage à communiquer au prestataire le maximum de précisions dès la première demande de devis.
- signature du devis et/ou de la proposition et des autres modalités éventuelles du voyage par le client, valant acceptation de celui-ci et/ou celle-ci,

- confirmation de l'acceptation de la commande par Voyages GAL,

- encaissement par VOYAGES GAL de l'intégralité de l'acompte dû conformément à l'article 4 ci-dessous, et sous réserve des places disponibles.

Conformément aux dispositions des articles L121-16-1 et L 121-21-8 du Code de la Consommation, le client ne dispose d'aucune faculté de rétraction.

ARTICLE 3 - TARIFS

3.1- Les Services proposés sont fournis selon le devis établi par VOYAGES GAL, lors de l'enregistrement de la commande ou selon les indications figurant sur les documents commerciaux de VOYAGES GAL. Les prix sont exprimés en Euros et TTC. Ils incluent un ensemble de prestations décrites dans les documents commerciaux de VOYAGES GAL. La durée indiquée des voyages est basée sur un certain nombre de nuitées et ne correspond pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des horaires imposés par un prestataire tiers la première et la dernière journée se trouvent écourtées, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Nos prix ne comprennent pas :

- les dépenses à caractère personnel,
- les excursions en option,
- toutes dépenses extraordinaires consécutives à un évènement dont VOYAGES GAL ne peut être tenu pour responsable,
- les plats et boissons hors menu convenu avec le prestataire extérieur,
- les cautions et dépôts de garantie qui pourraient être demandés au client par un prestataire extérieur,
- les autres exclusions figurant dans le devis.

3.2- Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur les documents commerciaux de VOYAGES GAL, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Toutefois, les prix sont modifiables à tout moment pour tenir compte :

- des variations des taux de change,
 - des variations du coût des transports liées notamment au coût des carburants,
 - des variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies.
- Pour les clients déjà inscrits, cette variation ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de leur départ.

3.3- En cas d'inscription de plusieurs clients sur un même numéro de dossier, le prix par client est différent selon le nombre de personnes inscrites sur le dossier. En conséquence, en cas d'annulation d'un ou de plusieurs clients, le prix des prestations pour les clients restant inscrits pourra lui-même être

différent du prix initial. Tout refus de la part des clients restant inscrits de s'acquitter du nouveau prix sera considéré comme une annulation de la part du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus aux présentes.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour toute inscription, un acompte correspondant à 30 % du prix total du voyage ou de la sortie est demandé lors de la validation de l'inscription par le client. Le solde du prix est payable au comptant, au plus tard 30 jours avant la date de départ. Ces sommes seront encaissées par VOYAGES GAL avant la date du départ. Pour toute inscription à moins de 30 jours de la date du départ, le règlement doit être effectué en une seule fois et pour la totalité du montant de la prestation souscrite par le client auprès de VOYAGES GAL.

L'acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes. En cas d'annulation de son inscription par le client après son acceptation par VOYAGES GAL, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande, tel que défini ci-dessus sera de plein droit acquis à VOYAGES GAL et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement, sans préjudice des dispositions ci-dessous relatives à l'annulation d'un voyage.

VOYAGES GAL ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées. Tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré, même sans relance de la part de VOYAGES GAL, comme une annulation du fait du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus ci-après. Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif, par VOYAGES GAL, des sommes dues.

ARTICLE 5 - ANNULATION - MODIFICATION DU VOYAGE

5.1- Annulation par VOYAGES GAL

En cas d'insuffisance de participants, VOYAGES GAL se réserve le droit de pouvoir annuler le voyage au plus tard 21 jours avant la date prévue pour le départ. Les sommes versées par le client lui seront alors soit restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent l'annulation du contrat à l'exclusion de toute indemnisation, soit reportées sur un autre voyage de notre brochure avec une remise commerciale de 3 % (sur le forfait de base). Par exception, les voyages à la journée pourront être annulés jusqu'à 10 jours avant la date prévue pour le départ.

Pour toute autre cause, VOYAGES GAL se réserve de pouvoir annuler le voyage au plus tard 48 heures avant la date prévue pour le départ.

5.2- Annulation par le client

5.2.1: Voyages et séjours

Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer VOYAGES GAL, par lettre recommandée AR. La date d'annulation correspondra à la date d'envoi de cette lettre.

Les retenues appliquées en cas d'annulation seront les suivantes :

- + de 30 jours avant le départ : seuls les frais pour constitution de dossier de 20 € par personne seront retenus,
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant total des prestations,
- entre 20 et 08 jours avant le départ : 50 % du montant total des prestations,
- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du montant total des prestations,
- moins de 2 jours avant le départ : 100 % du montant total des prestations,
- 100 % du prix des billets d'avion dès leur émission et quelle que soit la date d'annulation.

Dans tous les cas, les primes d'assurance ne seront pas remboursables.

Lorsque des compagnies aériennes, des hôteliers ou des prestataires locaux imposent des frais d'annulation ou de modification supérieurs à ceux résultant des présentes, ces frais sont applicables au client. Les frais extérieurs au voyage et engagés par le client tels que frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. L'annulation par le Voyageur d'un ou plusieurs participants inscrits sur un même dossier pourra, au surplus, entraîner un réajustement tarifaire (ex. : supplément chambre individuelle)

5.2.2: Sorties en journée avec prestations

Lorsqu'un voyageur annule sa participation :

- + de 8 jours avant le départ, remboursement du voyage ou report de la somme sur un autre voyage de la brochure après déduction des frais de dossiers de 10 €
 - à moins de 8 jours du départ, aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif d'annulation.
- Dans le cas d'un sortie comportant des prestations telles que : spectacles, train, croisière, entrées aux parcs d'attraction..., des frais d'annulation correspondant au montant des prestations déjà versées seront retenus quelle que soit la date d'annulation.

5.2.3: Sorties en journée sans prestations :

- + de 4 jours avant le départ remboursement du voyage ou report de la somme sur un autre voyage de la brochure après déduction des frais de dossiers de 10 €
- à moins de 4 jours du départ aucun remboursement ne sera effectué, la somme versée sera mise en avoir sur le compte client.

5.3- Assurances

Une assurance rapatriement est incluse dans toutes nos sorties à la journée,

Nous incluons également systématiquement dans tous nos voyages une Assurance Multirisque couvrant l'annulation toutes causes justifiées, la garantie bagages, la garantie assistance/rapatriement, la garantie interruption de séjour et activité (tableau des garanties, nous consulter).

Toute annulation pour toutes causes justifiables devra nous être signalée dans les 48 heures suivant la survenance de la cause et fera l'objet d'une constitution de dossier.

L'acceptation de la prise en charge est soumise à la SEULE décision de l'assureur.

Le montant de la prime d'assurance n'est jamais remboursable et sera déduit du règlement effectué par l'assurance.

5.4- Modification du contrat

5.4.1- Par le client :

Si le client souhaite modifier un élément essentiel de la réservation, il en informe VOYAGES GAL par lettre recommandée AR dans les meilleurs délais. Dans la limite de ses possibilités, VOYAGES GAL pourra proposer au client une nouvelle prestation. En cas d'impossibilité pour VOYAGES GAL de proposer une nouvelle prestation ou en cas de refus de la nouvelle proposition par le client, la modification sera considérée comme une annulation du fait du client et sera traitée comme indiqué ci-dessus. Un élément essentiel de la réservation s'entend notamment du lieu du voyage ou de la sortie, de sa durée, de la date de départ, de l'itinéraire, des prestations, du nombre de participants s'agissant d'un « Groupe », ...

Lorsque le client est un « Groupe », l'effectif annoncé dans l'inscription ou la demande de devis est le seul sur lequel s'engage VOYAGES GAL. Toute addition individuelle devra faire l'objet d'une demande écrite du client à laquelle VOYAGES GAL répondra par écrit dans les meilleurs délais. Toute modification de prestation aérienne ou toute demande de modification du nom d'un client ou d'une partie de l'orthographe de son nom après émission du billet, sera considérée comme une annulation de la part du client. Il pourra en conséquence être perçu les frais d'annulation visés ci-dessus. En dehors des prestations aériennes, toute modification de nom est considérée comme une cessation de contrat avec les conséquences ci-dessous. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du client et pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement, à l'exception de celui qui pourrait être prévu par l'assurance éventuellement souscrite par le client. Les prestations volontairement modifiées par le client sur place ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations initialement prévues.

5.4.2- Par VOYAGES GAL :

Des éléments nouveaux intervenant entre la rédaction des programmes de voyages ou sortie et le départ peuvent amener VOYAGES GAL à apporter des modifications dans le but de garantir au client le meilleur service possible. Aussi VOYAGES GAL se réserve le droit :

- de modifier ou organiser le préacheminement,
 - de modifier les itinéraires, horaires et ordre des excursions,
 - de substituer un moyen de transport par un autre,
 - de remplacer un hôtel par un établissement équivalent,
 - de supprimer un élément du programme moyennant, comme seule indemnité, le remboursement des services spécifiques payants initialement prévus et dont le client aurait été privé.
- Les prestations vendues par VOYAGES GAL et incluses dans le forfait de voyages qui seraient non utilisées sur place, ne donneront lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITE DE VOYAGES GAL - OBLIGATIONS DU CLIENT - GARANTIE

6.1- La responsabilité de VOYAGES GAL est limitée à ses seules prestations. En aucun cas, elle ne pourra être tenue pour responsable de quelque manquement que ce soit de la part d'un prestataire extérieur. La garantie de VOYAGES GAL est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le client et VOYAGES GAL ne pourra être considérée comme responsable ni défaillante pour tout retard, modification ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative.

Les Services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

La responsabilité de VOYAGES GAL ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis.

VOYAGES GAL ne pourra être tenu pour responsable de la qualité des achats personnels effectués par le client au cours du voyage.

Le prestataire ne pourra pas non plus être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- perte ou vol de documents de voyage,
 - perte ou vol des effets personnels du client,
 - défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante ou non conformes aux indications figurant sur le bulletin d'inscription,
 - incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger au prestataire. Les éventuels retard ou modifications qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation. Les éventuels frais additionnels qui en découleraient resteront à la charge du client.
- Les prestations qui seraient non utilisées sur place par le client ne donneront lieu à aucun remboursement.

6.2- Il est de la responsabilité du client de respecter toutes les règles, consignes de sécurité et législations du lieu de son séjour. Il ne doit pas avoir un comportement susceptible de nuire aux biens ou aux personnes.

Il lui appartient également de respecter le règlement intérieur des hôtels dans lesquels il séjourne et de ne pas faire preuve d'incivilité durant son voyage. À défaut, le client supportera seul tous les frais consécutifs à son comportement. Notamment, VOYAGES GAL se réserve expressément le droit de recouvrer auprès de ce client l'ensemble des indemnisations qu'elle pourrait être amenée à verser à un prestataire extérieur du fait du comportement du client.

Si le comportement d'un client est considéré comme dangereux ou pouvant nuire à autrui, VOYAGES GAL se réserve de mettre fin au séjour en tout lieu et à tout moment ou de l'annuler. Dans cette hypothèse, VOYAGES GAL ne sera plus responsable du séjour et ne sera plus dans l'obligation de procéder à quelque remboursement que ce soit ou de couvrir quelque dépense que ce soit.

Dans le cas d'un groupe composé de mineurs, le client garantit qu'un(des) d'adulte(s) responsable(s) sera(ont) présent(s) en permanence afin de veiller au bon comportement des participants, en nombre suffisant pour se conformer aux dispositions légales applicables en la matière et au moins un adulte responsable pour 8 enfants de moins de 6 ans et/ou un adulte responsable pour 12 enfants de plus de 6 ans. Sauf accord contraire, les mineurs sont sous la responsabilité unique, complète et exclusive de leurs parents ou accompagnateurs durant toute la durée du voyage ou de la sortie.

6.3- Afin de faire valoir ses droits, le client devra informer VOYAGES GAL, par lettre recommandée avec accusé de réception, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de retour du voyage, accompagnée des pièces justificatives. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Le client devra faire constater sur place le non-respect des prestations prévues et joindre ces justificatifs à sa réclamation. À défaut, la réclamation ne sera pas prise en compte.

VOYAGES GAL déterminera les responsabilités éventuelles et, le cas échéant, les réparations envisageables. La réponse de VOYAGES GAL peut varier en fonction de la durée de l'enquête auprès des prestataires de services concernés. Si elle s'estime responsable, VOYAGES GAL remboursera les Services qu'elle jugera défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par VOYAGES GAL du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du client ou par chèque bancaire adressé au client.

ARTICLE 7 - CESSIION DE CONTRAT

Le client à la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage. Dans ce cas, le cédant doit prévenir VOYAGES GAL de la cession de contrat par lettre recommandée A.R au plus tard 10 jours avant le début du voyage, en précisant les noms, prénom et adresse du cessionnaire. Le cédant devra transmettre à VOYAGES GAL, un engagement du cessionnaire par lequel il s'inscrit au voyage et accepte les conditions de vente de VOYAGES GAL.

Cette cession de contrat ne sera effective qu'après l'établissement par VOYAGES GAL d'une nouvelle confirmation d'inscription au nom du cessionnaire.

Lorsque des prestataires extérieurs, quels qu'ils soient, imposent des frais pour tenir compte de cette cession de contrat par le client, ces frais sont intégralement applicables au client et à sa charge. Cédant et cessionnaire du contrat restent solidairement responsables vis-à-vis de VOYAGES GAL, du paiement des dits frais.

ARTICLE 8 – FORMALITÉS

Chaque voyageur doit s'assurer, en fonction de sa situation personnelle, être en possession d'un passeport et/ou autre document en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le pays de voyage.

Chaque client devra prendre à sa charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités. Le prestataire fournit au client, à titre purement indicatif, les informations dont il peut disposer relatives aux formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution de son voyage mais ne sera en aucun cas tenu responsable de leur obtention ou de leur validité.

L'état civil de chaque client inscrit sur le contrat de voyage doit être strictement identique à celui figurant sur sa carte d'identité ou son passeport.

Les enfants mineurs quittant le territoire métropolitain sans leurs parents ou voyageant avec un membre de leur famille ne portant pas le même nom que lui, devront être porteurs d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité et d'une autorisation de sortie du territoire. Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.

Les ressortissants étrangers doivent se signaler comme tels lors de l'inscription et se conformer à la législation de leur pays d'origine et à celle des pays visités.

Les clients sont invités à consulter sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr les fiches par pays du ministère des affaires étrangères et leurs recommandations.

ARTICLE 9 – APPITUDE AU VOYAGE

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains voyages et de l'autonomie physique qu'ils impliquent, VOYAGES GAL se réserve la possibilité de refuser l'inscription de tout voyageur dont l'état physique ou psychique ne semblerait pas compatible avec le type de voyage choisi.

En tout état de cause, il appartient au client de vérifier sa condition physique avant le départ et de se munir de son traitement habituel. Les activités ou loisirs qui peuvent être proposés peuvent présenter des risques dont VOYAGES GAL ne pourrait être tenu pour responsable. Les clients sont invités à se renseigner lors de leur inscription sur la réglementation relative à ces activités, les limitations d'âge ou les conditions requises ainsi que sur leurs capacités physiques à les pratiquer.

En cas de mise à disposition par les hôtels d'équipements tels que piscines, spas, saunas, jacuzzis, salle de jeux ou de sports, le client doit s'assurer être en condition physique suffisante, avoir pris connaissance des consignes d'utilisation, d'entretien et de sécurité et s'y conformer.

ARTICLE 10 – BAGAGES

Chaque voyageur reste personnellement responsable de ses bagages durant toute la durée du séjour. VOYAGES GAL n'est, en aucun cas, responsable des objets et valeurs laissés à l'intérieur des autocars, ni des objets personnels oubliés dans les hôtels, restaurants, moyens de transport. Le prestataire ne pourra se charger ni de la recherche ni du retour de ces objets.

ARTICLE 11 – ANIMAUX

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont admis dans aucun des séjours ou voyages organisés par VOYAGES GAL.

ARTICLE 12 – PARKING

VOYAGES GAL dispose d'un parking ouvert dans lequel, sous réserve des places disponibles, le client pourra stationner, aux emplacements réservés à cet effet, son véhicule pendant la durée du voyage ou de la sortie. Ce stationnement se fera aux risques et périls du client.

VOYAGES GAL ne pourra, en aucun cas, être tenue d'une quelconque obligation de surveillance ou de gardiennage. Sa responsabilité ne pourra dès lors pas être retenue pour des faits quelconques de vol, destruction ou dégradation qui serait causée au véhicule du client.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre VOYAGES GAL et le client sont régies par et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 - LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre VOYAGES GAL et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes. Après avoir saisi le service voyages et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

ARTICLE 15 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à son inscription ou à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L 111-7 du Code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles du produit ;
- le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le produit ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander une prestation ou de s'inscrire à un voyage emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au vendeur.

Conformément aux dispositions de l'article R 211-12 du Code de Tourisme, sont littéralement reproduits les articles R 211-3 à R 211- 11 du même Code :

Article R 211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R 211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R 211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211- 10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211- 15 à R. 211-18.

Article R 211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R 211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout

moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211- 10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. Article R 211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R 211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R 211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il ne reconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; y avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R 211-10 : Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R 211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

© **Crédits photos** : Fieradisantorsto, Château de Vareppe, Salon du 2 roues, Cirque Imagine, Reta - Terre de Culture, Atelier Musée du Chapeau, Franck Crispin, 27° BIM/MTM, Comité des Florales - M. Leclerc - A. Mahot, Spectacle Bernadette de Lourdes, Serge Caillaud, Écomusée du Bois et de la Forêt, Martin Sylvos, David Piole, Julien Benamou, Les Bodin's, Philippe Petit, Sanctuaire de la Salette, R. Pereira, Frédéric Jouhanin, OT Pouilly Bligny, Guéldon, Pascal Flamant, Musée Opinel, Cabaret le Moulin de Trivy, Hôtel Restaurant Les Sapins, Cabaret Royal Palace, Xavier Fort, Office de Tourisme Menton - N. Sartore, Pixabay, Paris Musées / Musée d'Art moderne de Paris - ProLitteris, Zurich - André Derain - Le phare de Collioure, 1905, Raoul Dufy - Les régates, 1907-1908, Fondation Pierre Gianadda, Martigny Dr. Henri Manguin - La Femme à la Grappe, 1905.



voyages
Gal

45, impasse des Contamines
74930 Pers-Jussy
04 50 43 05 87
voyagesgal@voyagesgal.com
www.voyages-gal.com

